

**RÉPONSES D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
À LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO.1
D'OPTION CONSOMMATEURS**

1. Référence: HQD-3, Documents 2 à 2.2

Question:

- 1.1. Confirmez que quelque soit la quantité consommée par les clients au Tarif BT, le coût total pour le Distributeur sera toujours le produit de la quantité réelle consommée et du prix convenu de 7,3¢/kWh.

Réponse:

Non. Le prix de 7,3 ¢/kWh s'applique aux deux premiers TWh fournis par le Producteur pour alimenter les ventes au tarif BT. Au-delà de 2 TWh par année, un prix de 8 ¢/kWh s'applique.

- 1.2. Confirmez que HQD est en mesure d'interrompre le service de tous les clients du Tarif BT en période de pointe et que HQD ne prévoira donc pas de capacité de transport et de distribution pour desservir les clients du tarif BT en période de pointe, en raison de la nature interruptible de leur charge.

Réponse:

Voir la réponse à la question 57.1 de la Régie, présentée à la pièce HQD-11, Document 1.

- 1.3. Dans la mesure où HQD n'est pas en mesure d'interrompre le service de tous les clients du Tarif BT à la fois, veuillez fournir la quantité totale que HQD est en mesure d'interrompre en période de contrainte d'approvisionnement.

Réponse:

Voir la réponse à la question 57.1 de la Régie, présentée à la pièce HQD-11, Document 1.

- 1.4. Dans la mesure où la charge des clients du Tarif BT n'est pas interruptible (ou n'est que partiellement interruptible), veuillez fournir les données permettant de calculer la contribution du Tarif BT à la pointe coïncidente annuelle, à la pointe non-coïncidente moyenne tension et à la pointe non-coïncidente basse tension, tel que présenté à la page 37 de la pièce HQD-9 doc. 1 (Phase 1).

Réponse:

Voir la réponse à la question 57.1 de la Régie, présentée à la pièce HQD-11, Document 1.

2. **Référence:** HQD-3, Document 3 (Phase 2) et HQD-10 doc. 8, pages 4-7 (Phase 1)

Question:

- 2.1. Dans le vocabulaire de Hydro-Québec, les expressions « centre de coût » et « centre de profit » sont-ils synonymes? Si non, veuillez préciser le sens de ces deux expressions.

Réponse:

Les deux expressions ne sont pas synonymes.

Un centre de coûts est un «contenant» dans lequel on cumule les dépenses et les revenus relatifs à un objet de gestion en vue d'en mesurer distinctement la performance et d'éclairer le gestionnaire dans sa prise de décision. L'objet de gestion du centre de coûts doit concourir de façon significative à la réalisation de l'objectif ou de la mission du centre de profit. Tous les centres de coûts sont identifiés à un centre de profit.

Un centre de profit représente un objet de gestion spécifique de la haute direction. Ils sont définis en fonction des grandes activités d'Hydro-Québec ou en fonction d'une des ses clientèles particulièrement importantes.

- 2.2. En page 6, il est indiqué que « les produits et les charges afférents [aux activités de location d'espaces sur poteaux ou de conduits pour la câblodistribution] ont été déduits des diverses composantes de coûts de distribution et services à la clientèle, donc exclus du calcul des revenus requis ». Veuillez donner les détails des produits et charges afférents et indiquer comment et où ils ont été déduits du coût de service. Veuillez faire le même exercice pour les produits et charges afférents aux activités de location d'espaces sur poteaux ou de conduits pour la téléphonie.

Réponse:

Voir la réponse à la question 16.1 de l'ACEF de Québec, présentée à la pièce HQD-11, Document 2.

2.3. Veuillez préparer un tableau similaire à celui de la page 6 de la pièce HQD-10 doc. 8 (Phase 1), et fournir les données correspondante pour les années 2001 à 2004. De plus, veuillez fournir, pour l'année 2004, le détail du calcul pour chacune des lignes apparaissant au tableau demandé.

Réponse:

Le tableau suivant détaille les services facturés à HydroSolution entre 2001 et 2004.

	(en millions de dollars)			
	Exercice clos le 31 décembre			
	Années historiques		Année de base	Année témoin
	2001	2002	2003	2004
NATURE DES TRAVAUX				
Services téléphoniques	2,6	2,9	3,1	3,1
Envoi de factures	0,3	0,3	0,4	0,4
Encaissement	0,6	0,8	0,7	0,7
Gestion de la filiale	1,3	1,3	1,1	1,1
Interventions / réparations	0,3	0,3	0,3	0,3
Recouvrement	0,2	0,3	0,3	0,3
Plaintes et réclamations	0,4	0,4	0,4	0,4
Entretien Système de gestion du parc de chauffe-eau	0,5	0,7	0,4	0,4
Total	6,2	6,9	6,6	6,6

2.4. Veuillez préparer un tableau montrant, pour chacun des services d'HydroSolution pour lesquels HQD fournit un service de facturation, le nombre de clients par catégorie tarifaire recevant des services d'HydroSolution et les revenus globaux facturés au nom de l'affiliée (excluant les taxes de vente).

Réponse:

Vous trouverez ci-après le tableau montrant le nombre de clients par catégorie tarifaire recevant des services de location de chauffe-eau d'HydroSolution. L'information relative aux revenus est toutefois propriété de la filiale.

	Nombre d'abonnés	%
Abonnés avec 1 abonnement chauffe-eau seulement	7 036	4,08
Abonnés avec 2 à 5 abonnements chauffe-eau seulement	845	0,49
Abonnés avec abonnement(s) chauffe-eau et abonnement(s) au M1 ou G9 ou BT	93	0,05
Abonnés avec abonnement(s) chauffe-eau et abonnement(s) au G1	2 424	1,41
Abonnés avec abonnement(s) chauffe-eau et abonnement(s) au DM (mesurage multiple)	674	0,39
Abonnés avec abonnement(s) chauffe-eau et abonnement(s) au D (mesurage unique)	161 323	93,58
Abonnés avec abonnement(s) chauffe-eau et abonnement(s) autres tarifs	1	0,00
	172 396	100,00

3. Reference: HQD-5, Document 2, page 5 and HQD-8, Document 4, page 14, ligne 21

Question:

3.1. Please provide a schedule setting out the derivation of the \$4,574.5 M cost of Heritage Pool electricity.

Réponse:

**Tableau 3.1
Achat d'électricité patrimoniale en 2004**

Catégorie de consommateurs	Ventes (GWh)	Coût unitaire (¢/kWh)	Coût total (M\$)
Domestique			
Tarifs D et DM	52 651	3,23	1 700,6
Tarif DH	4	3,12	0,1
Tarif DT	2 615	2,70	70,6
Total	55 270		1 771,3
Petite et moyenne puissance			
Tarifs G et à forfait	12 248	2,91	356,4
Tarif G-9	1 072	2,82	30,2
Tarif M	25 919	2,69	697,2
Tarifs d'éclairage public et Sentinelle	553	2,66	14,7
Total	39 791		1 098,6
Grande puissance			
Tarif L	48 754	2,48	1 209,1
Tarif H	13	2,54	0,3
Contrats spéciaux - sans ajustement	20 292	2,44	495,1
Total - sans ajustement	69 059		1 704,6
Total patrimonial - sans ajustement	164 120		4 574,5

Le montant de 4 574,5 M\$ représente les achats d'électricité patrimoniale avant l'ajustement pour les contrats spéciaux. Ce montant est de 4 488,6 M\$ après l'ajustement pour les contrats spéciaux, conformément aux modalités de l'article 52.2 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*.

3.2. Please explain how the \$138.8 M cost for non-Heritage Pool electricity was determined.

Réponse:

Tableau 3.2
Achat d'électricité non patrimoniale en 2004

Catégorie de consommateurs	Ventes (GWh)	Coût unitaire (¢/kWh)	Coût total (M\$)
Petite et moyenne puissance			
Tarif BT	1 846	7,50	138,5
Grande puissance			
Tarifs LD et LP	7	4,30	0,3
Total non patrimonial	1 854		138,8

4. Reference: HQD-5, Document 3, page 3 and HQD Evidence, Phase 1, HQD-4, Document 5

Question:

4.1. Please explain what the credit for "Récupération de coûts" (\$42.2 M) covers.

Réponse:

Voir la réponse à la question 18.1 de la Régie de l'énergie présentée à la pièce HQD-11, Document 1.

5. Reference: HQD-5, Document 3, page 3 and HQD-5, Document 6

Question:

5.1. Please indicate what HQD's policy is for the capitalization of O&M costs and how it compares with those of other Canadian utilities.

Réponse:

La politique de capitalisation des coûts d'Hydro-Québec est décrite à la rubrique «Immobilisations» de la note 1 portant sur les principales conventions comptables qui apparaît aux états financiers consolidés inclus dans le rapport annuel 2002 de l'entreprise.

Celle-ci prévoit que «les immobilisations sont comptabilisées au coût. Ce coût comprend les matériaux, la main-d'œuvre, les autres frais directement contributifs aux activités de construction et les frais financiers capitalisés pendant la période de construction».

La politique est conforme aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

Les principales conventions comptables du Distributeur sont également présentées à la pièce HQD-5, Document 1.

- 5.2. Please provide a schedule that breaks down the capitalized overheads (“Coûts capitalisés”) by the following cost centres (or the equivalent if there have been any changes in cost centre structure since Phase 1):
- Bureau du Président
 - Affaires Réglementaires et Tarifaires
 - Ressources Humaines Distribution
 - Approvisionnement en Électricité
 - Réseau
 - Services à la Clientèle
 - Grandes Entreprises

Please also include in the schedule any other cost centres that contribute to the proposed (\$271.2) M for “Coûts capitalisés”.

Réponse:

Voir le tableau R5.2.

Tableau R5.2
Répartition des coûts capitalisés
Année témoin projetée 2004

(1) Centres de coûts	(2) (3) (4) Distribution			(5) (6) (7) (8) (9) (10) (11) (12) (13) Service à la clientèle										(14) (15) (16) (17) (18) (19) (20) Total						
	Réseau relié	Rés. aut.	Total	Gestion des abonnements						Réponse téléphonique	Plaintes et réclm.	Relations avec le milieu	Total	Mesurage	Ventes et commercialisation		Autres	Total	Total	
				Relève des compteurs	Facturation	Encaissement	Recouvrement	Subtilisation	Grandes entrpr.						Service à la clientèle					
1 Bureau du Président et du contrôleur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(9,1)	(9,1)	(9,1)
2 Affaires réglementaires et tarifaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(11,3)	(11,3)	(11,3)
3 Ressources humaines distribution	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(10,5)	(10,5)	(10,5)
4 Sous-total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(30,9)	(30,9)	(30,9)
5 Approvisionnement en électricité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,1	1,1	1,1
6 Réseau	(230,6)	-	(230,6)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(230,6)
7 Services à la clientèle	-	-	-	(0,1)	(0,2)	(0,5)	1,3	0,1	0,7	0,1	0,2	1,6	(9,9)	-	(5,4)	(5,4)	-	(13,7)	(13,7)	(13,7)
8 Grandes entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,9	-	2,9	-	-	-	2,9
9 Total	(230,6)	-	(230,6)	(0,1)	(0,2)	(0,5)	1,3	0,1	0,7	0,1	0,2	1,6	(9,9)	2,9	(5,4)	(2,5)	(29,8)	(40,6)	(271,2)	(271,2)

Référence : HQD-8, Document 4, Tableau 3, Ligne 8

Colonne 10 Colonne 16 Colonne 11 Colonne 12 Colonne 13 Colonne 14 Colonne 15 Colonne 17

5.3. Please provide a schedule that breaks down the “Coûts capitalisés” for each of the cost centres in used in the response to 5.2 according to the following cost of service functions and sub-functions:

- Distribution (Grid-connected)
- Remotes
- Gestion des Abon. – Relève des compteurs
- Gestion des Abon. – Facturation
- Gestion des Abon. – Encaissement
- Gestion des Abon. – Recouvrement
- Gestion des Abon. – Subtilisation
- Gestion des Abon. – Réponse téléphonique
- Gestion des Abon. – Plaintes et réclamations
- Gestion des Abon. – Relations avec le milieu
- Mesurage
- Ventes et Commercialisation – Grande Entreprises
- Ventes et Commercialisation – Ventes et Services à la Clientèle
- Autres

Réponse:

Voir la réponse fournie à la question 5.2.

5.4. Is Hydro Québec’s cost centre structure sufficiently disaggregated to allow for the direct assignment of “Coûts capitalisés” to the each of the functions and sub-functions set out in 5.3? If the response is no – please indicate the cost centres for which the costs were “allocated” to the various functions and sub-functions set out in 5.3 and, in each case, describe how the allocation was performed.

Réponse:

De façon générale, la structure des centres de coûts est suffisamment désagrégée pour attribuer de façon directe les charges brutes directes, les coûts capitalisés, les achats de

combustibles, l'amortissement et la facturation interne émise aux différentes fonctions. Il en est de même pour la facturation interne reçue qui est attribuée sur la base de l'utilisation des services.

Les centres de coûts de support sont attribués aux différentes fonctions en identifiant les propriétaires ou utilisateurs des différents services ou en utilisant des règles de répartition. Dans la phase 2, le Distributeur s'est concentré sur la répartition des coûts liés aux sous-fonctions «qui ont suscité le plus de questionnements chez les parties» (D-2003-93, p.154) et pour lesquelles la Régie a rendu une décision.

La Régie de l'énergie, dans sa décision, a exprimé l'opinion qu'elle s'attend à ce que le Distributeur «fournisse une explication détaillée et chiffrée de la répartition de chacune des rubriques de coûts lors du prochain dossier tarifaire» (D-2003-93, p.156). Par conséquent, l'information demandée de façon plus détaillée n'est pas disponible présentement étant donné la grande quantité d'informations à traiter.

6. Reference: HQD-5, Document 3, page 3; HQD-5, Document 7, page 3 and HQD-8, Document 4, page 15 (FC21).

Question:

- 6.1. Please provide a schedule setting out the allocation of the “Frais corporatifs” to each of the following functions and sub-functions – showing the breakdown between the costs associated with Ressources humaines (\$5.3 M) and the balance of the “Frais corporatifs” (\$40.1 M):
- Distribution (Grid-connected)
 - Remotes
 - Gestion des Abon. – Relève des compteurs
 - Gestion des Abon. – Facturation
 - Gestion des Abon. – Encaissement
 - Gestion des Abon. – Recouvrement
 - Gestion des Abon. – Subtilisation
 - Gestion des Abon. – Réponse téléphonique
 - Gestion des Abon. – Plaintes et réclamations
 - Gestion des Abon. – Relations avec le milieu
 - Mesurage
 - Ventes et Commercialisation – Grande Entreprises
 - Ventes et Commercialisation – Ventes et Services à la Clientèle

- Autres

Réponse:

Voir le tableau R6.1.

Tableau R6.1
Répartition des frais corporatifs
Année témoin projetée 2004

(1) Centres de coûts	(2) Distribution			(5) Gestion des abonnements							(11) Service à la clientèle					(15) Ventres et commercialisation			(18) Autres	(19) Total	(20) Total
	(2) Réseau relié	(3) Rés. aut.	(4) Total	(5) Relève des compteurs	(6) Facturation	(7) Encasement	(8) Recouvrement	(9) Substitution	(10) Réponse téléphonique	(11) Plaintes et réclam.	(12) Relations avec le milieu	(13) Total	(14) Mesurage	(15) Grandes etrepr.		(16) Service à la clientèle	(17) Total				
														(15) Grandes etrepr.	(16) Service à la clientèle						
1 Ressources humaines	2,7	0,2	2,9	0,3	0,0	0,0	0,3	0,0	0,7	0,0	0,0	1,5	0,3	0,1	0,4	0,5	-	2,4	5,3		
2 Autres frais corporatifs	22,7	2,3	25,0	1,7	0,5	0,2	2,6	0,3	3,9	0,2	0,2	9,7	2,4	0,7	2,3	3,1	-	15,1	40,1		
3 Total	25,5	2,5	27,9	2,1	0,6	0,3	2,9	0,4	4,6	0,2	0,2	11,2	2,7	0,8	2,8	3,6	-	17,5	45,4		

Référence : HQD-8, Document 4, Colonne Colonne
 Tableau 3, Ligne 9 10 16 11 12 13 14 15 17

7. Reference: HQD-5, Document 3, page 3 and HQD-8, Document 4, page 9, line 7

Question:

7.1. Please confirm that the \$19 M difference between the \$386.0 M in shared service costs (Charges de services partagés) reported in HQD-5, Document 3, page 3, and the \$405.0 M reported in HQD-8, Document 4, page 9, line 7, is the cost of shared services various units in HQD provide to other units within HQD.

Réponse:

Le différentiel de 19 M\$ correspond au reclassement de transactions réciproques entre les unités internes du Distributeur. Ce différentiel trouve sa contrepartie à la rubrique facturation interne émise de la pièce HQD-8, Document 4, page 9, tableau 3, ligne 10.

7.2. Please provide a schedule that breaks down “Charges de services partagés” by the following cost centres (or the equivalent if there have been any changes in cost centre structure since Phase 1):

- Bureau du Président
- Affaires Réglementaires et Tarifaires
- Ressources Humaines Distribution
- Approvisionnement en Électricité
- Réseau
- Services à la Clientèle
- Grandes Entreprises

Please also include in the schedule any other cost centres that contribute to the proposed \$ 405 M total.

Réponse:

Voir le tableau R7.2.

Tableau R7.2
Répartition des charges de services partagés
Année témoin projetée 2004

(1) Centres de coûts	(2) (3) (4) Distribution			(5) (6) (7) (8) (9) (10) (11) (12) (13) Service à la clientèle										(14) (15) (16) (17) (18) (19) Ventes et commercialisation				(20) Total				
	Réseau relié	Rés. aut.	Total	Gestion des abonnements						Plaintes et réclam.	Relations avec le milieu	Total	Mesurage	Ventes et commercialisation			Autres		Total			
				Relève des compteurs	Facturation	Encaissement	Recouvrement	Subtilisation	Réponse téléphonique					Grandes entreprises	Service à la clientèle	Total						
1 Bureau du Président et du contributeur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5,1	5,1	5,1
2 Affaires réglementaires et tarifaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,3	1,3	1,3
3 Ressources humaines distribution	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4 Sous-total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6,4	6,4	6,4
5 Approvisionnement en électricité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,5	0,5	0,5
6 Réseau	237,3	9,5	246,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	246,8
7 Services à la clientèle	-	-	-	16,5	4,0	4,4	19,0	4,0	46,0	2,7	1,1	97,8	25,1	-	20,5	20,5	-	-	-	-	-	143,5
8 Grandes entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7,8	-	7,8	-	-	-	-	-	-	7,8
9 Total	237,3	9,5	246,8	16,5	4,0	4,4	19,0	4,0	46,0	2,7	1,1	97,8	25,1	7,8	20,5	28,4	6,9	158,2	405,0			

Référence : HQD-8, Document 4, Tableau 3, Ligne 7

Colonne 10 Colonne 16 Colonne 11 Colonne 12 Colonne 13 Colonne 14 Colonne 15 Colonne 16 Colonne 17

7.3. Please provide a schedule that breaks down the “Charges de services partagés” for each of the cost centres in used in the response to 7.2 according to the following cost of service functions and sub-functions:

- Distribution (Grid-connected)
- Remotes
- Gestion des Abon. – Relève des compteurs
- Gestion des Abon. – Facturation
- Gestion des Abon. – Encaissement
- Gestion des Abon. – Recouvrement
- Gestion des Abon. – Subtilisation
- Gestion des Abon. – Réponse téléphonique
- Gestion des Abon. – Plaintes et réclamations
- Gestion des Abon. – Relations avec le milieu
- Mesurage
- Ventes et Commercialisation – Grande Entreprises
- Ventes et Commercialisation – Ventes et Services à la Clientèle
- Autres

Réponse:

Voir la réponse fournie à la question 7.2.

7.4. Is Hydro Québec’s cost centre structure sufficiently disaggregated to allow for the direct assignment of “Facturation interne reçue” to the each of the functions and sub-functions set out in 7.3? If the response is no – please indicate the cost centres for which the costs were

“allocated” to the various functions and sub-functions set out in 5.3 and, in each case, describe how the allocation was performed.

Réponse:

Voir la réponse fournie à la question 5.4.

8. Reference: HQD-5, Document 4, page 3 and HQD-6, Document 13, page 6

Question:

8.1. Please reconcile the \$586.3 M value for O&M costs shown in HQD-6 Document 13 with the \$581.0 M value for “masse salariale” shown in HQD-5 Document 4.

Réponse:

Il n'est pas possible de concilier la masse salariale (581 M\$) de la pièce HQD-5, Document 4 avec les charges d'exploitation et d'entretien (586,3 M\$) de la pièce HQD-6, Document 13 pour les raisons suivantes:

- **La pièce HQD-6, Document 13 regroupe toutes les charges d'exploitation et d'entretien directes qui incluent la masse salariale alors que la pièce HQD-5, Document 4 concerne strictement la masse salariale;**
- **À la pièce HQD-6, Document 13, pour fin de calcul du fonds de roulement réglementaire, les charges d'exploitation et d'entretien totales sont réparties selon un pourcentage théorique entre les salaires et les autres dépenses;**
- **À la pièce HQD-6, Document 13, les charges d'exploitation et d'entretien sont nettes des coûts capitalisés alors que la pièce HQD-5, Document 4 présente la masse salariale brute.**

Le tableau suivant concilie la charge d'exploitation et d'entretien de la pièce HQD-6, Document 13 avec la pièce HQD-5, Document 3 détaillant les coûts de distribution et des services à la clientèle dont la masse salariale de 581 M\$.

Selon HQD-6, Document 13 (Révisé le 2003-09-25)	Selon HQD-5, Document 3
Charges d'exploitation et d'entretien	Extrait des coûts de distribution et des services à la clientèle
(en M\$)	(en M\$)
Salaires 198,3	Charges brutes directes 862,4
Remises gouvernementales 172,8	Coûts capitalisés -271,2
Autres dépenses <u>220,2</u>	
591,3	<u>591,2</u>

9. Reference: HQD-5, Document 8, page 3 and HQD-8, Document 4, page 9

Question:

9.1. Please provide a schedule that breaks down the components of “Facturation interne émise” by the following cost centres (or the equivalent if there have been any changes in cost centre structure since Phase 1):

- Bureau du Président
- Affaires Réglementaires et Tarifaires
- Ressources Humaines Distribution
- Approvisionnement en Électricité
- Réseau
- Services à la Clientèle
- Grandes Entreprises

Please also include in the schedule any other cost centres that contribute to the proposed (\$ 51.2 M) total.

Réponse:

Le montant de facturation interne émise présenté dans la pièce HQD-5, Document 8, page 3, est de 51,2 M\$. Dans la pièce HQD-8, Document 4, page 9, ligne 10, le montant de facturation émise est de 70,2 M\$. La réponse à la question 7.1 explique le différentiel entre ces montants. Le tableau R9.1 présente la répartition du montant de facturation interne émise de 70,2 M\$ entre les centres de coûts.

Tableau R9.1
Répartition de la facturation interne émise
Année témoin projetée 2004

(1) Centres de coûts	(2) (3) (4) Distribution			(5) (6) (7) (8) (9) (10) (11) (12) (13) Service à la clientèle										(14) (15) (16) (17) (18) (19) (20) Ventes et commercialisation			Total							
	Réseau relié	Rés. aut.	Total	Gestion des abonnements							Total	Mesurage	Grandes entreprises		Total	Autres		Total	Total					
				Relève des compteurs	Facturation	Encaissement	Recouvrement	Subtilisation	Réponse téléphonique	Plaintes et réclam.			Relations avec le milieu	Grandes entreprises						Service à la clientèle				
1 Bureau du Président et du contrôleur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2 Affaires réglementaires et tarifaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
3 Ressources humaines distribution	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
4 Sous-total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1,9)	(1,9)	(1,9)
5 Approvisionnement en électricité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
6 Réseau	(51,5)	(1,2)	(52,7)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(52,7)
7 Services à la clientèle	-	-	-	(2,0)	(0,1)	(0,2)	(1,7)	(0,2)	(3,9)	(0,2)	(0,2)	(8,4)	(2,6)	-	(2,3)	(2,3)	-	-	-	-	-	-	(13,4)	(13,4)
8 Grandes entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2,2)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2,2)
9 Total	(51,5)	(1,2)	(52,7)	(2,0)	(0,1)	(0,2)	(1,7)	(0,2)	(3,9)	(0,2)	(0,2)	(8,4)	(2,6)	(2,2)	(2,3)	(4,5)	(1,9)	(17,5)	(70,2)					

Référence : HQD-8, Document 4, Tableau 3, Ligne 10

Colonne 10
Colonne 16

Colonne 11
Colonne 12

Colonne 13
Colonne 14
Colonne 15
Colonne 17

9.2. Please provide a schedule that breaks down the total “Facturation interne émise” for each of the cost centres in used in the response to 9.1 according to the following cost of service functions and sub-functions:

- Distribution (Grid-connected)
- Remotes
- Gestion des Abon. – Relève des compteurs
- Gestion des Abon. – Facturation
- Gestion des Abon. – Encaissement
- Gestion des Abon. – Recouvrement
- Gestion des Abon. – Subtilisation
- Gestion des Abon. – Réponse téléphonique
- Gestion des Abon. – Plaintes et réclamations
- Gestion des Abon. – Relations avec le milieu
- Mesurage
- Ventes et Commercialisation – Grande Entreprises
- Ventes et Commercialisation – Ventes et Services à la Clientèle
- Autres

Réponse:

Voir la réponse fournie à la question 9.1.

9.3. Is Hydro Québec’s cost centre structure sufficiently disaggregated to allow for the direct assignment of “Facturation interne émise” to the each of the functions and sub-functions set out in 9.2?

Réponse:

Voir la réponse fournie à la question 5.4.

9.4. If the response to 9.3 is no – please indicate the cost centres for which the costs were “allocated” to the various functions and sub-functions set

out in 9.2 and, in each case, describe how the allocation was performed.

Réponse:

Voir la réponse fournie à la question 5.4.

9.5. Please provide a schedule that breaks down the “cross-billing” between HQD costs centres so as to show which cost centres are receiving a portion of the \$19.0 M and which cost centres are contributing towards the \$19.0 M.

Réponse:

Fournisseur et produit	Clients				Total
	VP Réseau	VP SALC	Ressources humaines	Affaires Réglementaires et tarifaires	
VP Réseau					
Refacturation espaces bureau		13,3	0,5		13,8
Refacturation espaces industriel		3,3			3,3
VP SALC					
Mesurage				0,1	0,1
Activité Relève compteurs				0,2	0,2
Refacturation espaces bureau	1,5		0,1		1,6
TOTAL	1,5	16,6	0,6	0,3	19,0

10. Reference: HQD-5, Document 8, page 3

Question:

10.1. Explain why there is no internal billing revenues associated with internal electricity use before 2004. In the case there effectively were such revenues before 2004, please provide the annual values for 2001 to 2003, and provide the references where these amounts can be traced in the evidence (both in Phase 1 and Phase 2).

Réponse:

Voir la réponse à la question 23 de la Régie, présentée à la pièce HQD-11, document 1.

10.2. Explain how the \$8.4M revenues associated with internal electricity use were derived.

Réponse:

Le Distributeur est présentement à mettre en place le mécanisme qui lui permettra de procéder à la facturation de l'usage interne.

Les revenus de 8,4 M\$ représentent une estimation globale de l'impact net pour le Distributeur (revenus nets des coûts afférents) de la mise en place de la facturation de la consommation d'électricité à des fins d'usage interne chez Hydro Québec.

Ce montant a été estimé sur la base de l'information disponible lors de la préparation de la preuve déposée en phase 2. Dans un premier temps, le Distributeur se propose de limiter sa facturation aux bâtiments administratifs et aux chantiers en construction, lesquels font déjà l'objet d'une mesure de la consommation. La facturation, qui devrait débuter le 1^{er} janvier 2004, se fera aux tarifs en vigueur selon le règlement tarifaire, sur la base de la consommation réelle mesurée.

10.3. Explain why the space rent revenues doubled between 2001 and 2003.

Réponse:

Tel qu'expliqué lors de la phase 1 à l'Union des consommateurs dans le cadre de la réponse à la question 26 présentée à la pièce HQD-10, Document 11, la variation est attribuable à des ajustements apportés à la méthode de calcul.

Sommairement, en 2001, les propriétaires de bâtiments administratifs ne recevaient aucun revenu pour les espaces occupés par la direction Approvisionnement et Services du Centre de services partagés. Les coûts de ces espaces étaient assumés par les propriétaires des bâtiments administratifs. La méthode de calcul a été révisée depuis afin de comptabiliser un revenu de refacturation aux propriétaires de bâtiments pour les espaces occupés par la direction Approvisionnement et Services.

Ces ajustements s'intègrent dans un processus d'amélioration de la refacturation visant à préciser l'attribution des coûts aux clients-utilisateurs.

11. Reference: HQD-5, Document 9, page 3; HQD-6, Document 5, page 4; HQD-6, Document 9, page 3 and HQD-8, Document 4, page 15 (FC17)

Question:

11.1. Can the \$26 M annual amortization expense for “Actifs incorporels” be directly assigned to Hydro Quebec-Distribution’s cost centres?

Réponse:

Voir la réponse à la question 5.4.

11.2. If yes, please provide a schedule setting out the break down to the following cost centres (or the equivalent if there have been any changes in cost centre structure since Phase 1):

- Bureau du Président
- Affaires Réglementaires et Tarifaires
- Ressources Humaines Distribution
- Approvisionnement en Électricité
- Réseau
- Services à la Clientèle
- Grandes Entreprises

Please also include in the schedule any other cost centres that contribute to the proposed \$26.0 M.

Réponse:

Voir le tableau R11.2.

Tableau R11.2
Répartition de la charge d'amortissement des actifs incorporels
Année témoin projetée 2004

(1) Centres de coûts	(2) (3) (4) Distribution			(5) (6) (7) (8) (9) (10) (11) (12) (13) (14) Service à la clientèle										(15) (16) Ventes et commercialisation		(17) (18) Autres		(19) (20) Total		
	Réseau relié	Rés. aut.	Total	Gestion des abonnements							Plaintes et réclm.	Relations avec le milieu	Total	Mesurage	Grandes entrepr.	Service à la clientèle	Total		Autres	Total
				Relève des compteurs	Facturation	Encaissement	Recouvrement	Subtilisation	Réponse téléphonique											
1 Bureau du Président et du contrôleur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2 Affaires réglementaires et tarifaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3 Ressources humaines distribution	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4 Sous-actif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5 Approvisionnement en électricité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
6 Réseau	10,1	0,0	10,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10,1
7 Services à la clientèle	-	-	-	1,1	-	-	0,8	0,1	5,8	0,0	0,0	7,8	4,0	-	1,1	1,1	-	12,9	12,9	
8 Grandes entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,9	-	2,9	-	2,9	2,9	
9 Total	10,1	0,0	10,1	1,1	-	-	0,8	0,1	5,8	0,0	0,0	7,8	4,0	2,9	1,1	4,0	-	15,8	26,0	

Référence : HQD-8, Document 4, Colonne Colonne
Tableau 3, Ligne 15 10 16 11 12 13 14 15 17

11.3. If the response to 11.1 is yes, please provide a schedule that breaks down the total “Actifs incorporels” for each of the cost centres in used in

the response to 11.2 according to the following cost of service functions and sub-functions:

- Distribution (Grid-connected)
- Remotes
- Gestion des Abon. – Relève des compteurs
- Gestion des Abon. – Facturation
- Gestion des Abon. – Encaissement
- Gestion des Abon. – Recouvrement
- Gestion des Abon. – Subtilisation
- Gestion des Abon. – Réponse téléphonique
- Gestion des Abon. – Plaintes et réclamations
- Gestion des Abon. – Relations avec le milieu
- Mesurage
- Ventes et Commercialisation – Grande Entreprises
- Ventes et Commercialisation – Ventes et Services à la Clientèle
- Autres

Réponse:

Voir la réponse fournie à la question 11.2.

11.4. If the response to 11.1 is yes, is Hydro Québec's cost centre structure sufficiently disaggregated to allow for the direct assignment of "Actifs incorporels" to the each of the functions and sub-functions set out in 11.3? If not, please indicate the cost centres for which the costs were "allocated" to the various function and sub-functions set out in 11.3 and, in each case, describe how the allocation was performed.

Réponse:

Voir la réponse fournie à la question 5.4.

11.5. If the response to 11.1 is no, please provide a detailed explanation how the charges for "Actifs incorporels" are allocated to the various functions and sub-functions detailed in 11.3.

Réponse:

Voir la réponse fournie à la question 5.4.

12. Reference: HQD-5, Document 9, page 3; HQD-6, Document 12, page 4 and HQD-8, Document 4, page 31

Question:

12.1. Please provide a break down of the \$9.2 M annual amortization for “Actifs Réglementaires” between the various programs set out on page 4 of HQD-6 Document 12.

Réponse:

Voir les tableaux R12.1-A et R12.1-B.

Tableau R12.1-A
Répartition de l'amortissement des programmes commerciaux par tarif
Année témoin projetée 2004
En millions de \$

(1)	(2) (3) (4) (5) (6)					(7)	(8)	(9)			
	Ventes et commercialisation								Total	Rés. aut.	Total
	Grandes entreprises	Autres charges	Service à la clientèle	Amortissement	Efficacité énergétique						
Programmes commerciaux		Commercialisation	Ventes en territoires			Production					
1 Tarif D - Domestique											
2 Amélioration énergétique Ile de la Madeleine	-	-	-	-	-	-	-	-			
3 Tarif M - Affaires - Moyenne puissance											
4 Programme de protection des revenus	-	-	2,6	-	-	2,6	-	2,6			
5 Réalisation de projets en efficacité énergétique (RPEE)	-	-	0,0	-	-	0,0	-	0,0			
6 Électrotechnologies	-	-	1,6	-	-	1,6	-	1,6			
7 Programme de gestion de la consommation	-	-	0,0	-	-	0,0	-	0,0			
8 Programme de conversion des appareils de climatisation au gaz	-	-	0,0	-	-	0,0	-	0,0			
9 Sous-total	-	-	4,2	-	-	4,2	-	4,2			
10 Tarif G - Affaires - Petite puissance											
11 Programmes de protection des revenus	-	-	0,8	-	-	0,8	-	0,8			
12 Électrotechnologies	-	-	0,3	-	-	0,3	-	0,3			
13 Programme de conversion des appareils de climatisation au gaz	-	-	0,0	-	-	0,0	-	0,0			
14 Sous-total	-	-	1,1	-	-	1,1	-	1,1			
15 Tarif G9											
16 Électrotechnologies	-	-	0,1	-	-	0,1	-	0,1			
17 Grande puissance											
18 Programme de conversion des appareils de climatisation au gaz	-	-	-	-	-	-	-	-			
19 Tarif BT											
20 Programme de gestion de la consommation	-	-	-	-	-	-	-	-			
21 Réseaux autonomes											
22 Conversion de système de chauffage	-	-	-	-	-	-	0,9	0,9			
23 Total	-	-	5,4	-	-	5,4	0,9	6,3			

Tableau R12.1-B
Répartition de l'amortissement du Plan global en efficacité énergétique (PGÉE) par secteur de consommation
Année témoin projetée 2004
En millions de \$

(1)	(2) (3) (4) (5) (6)					(7)	(8)	(9)
	Ventes et commercialisation					Total	Rés. aut. Production	Total
	Grandes entreprises		Service à la clientèle		Amortissement			
Plan global en efficacité énergétique	Programmes commerciaux	Autres charges	Commercialisation	Ventes en territoires	Efficacité énergétique			
1 Domestique								
Tronc commun	-	-	-	-	0,5	0,5	-	0,5
2 Diagnostic résidentiel	-	-	-	-	0,2	0,2	-	0,2
3 Thermostats marché existant	-	-	-	-	0,1	0,1	-	0,1
4 Thermostats nouvelle construction	-	-	-	-	0,0	0,0	-	0,0
5 Minuterias de piscine	-	-	-	-	0,0	0,0	-	0,0
6 Novoclimat avec l'AEÉ	-	-	-	-	0,1	0,1	-	0,1
7 Inspection Plus avec l'AEÉ	-	-	-	-	0,1	0,1	-	0,1
8 Ménages à budget modeste avec l'AEÉ	-	-	-	-	0,2	0,2	-	0,2
9 Habitations à loyer modique	-	-	-	-	0,0	0,0	-	0,0
10 Sous-total	-	-	-	-	1,3	1,3	-	1,3
11 Moyenne puissance								
Tronc commun	-	-	-	-	0,2	0,2	-	0,2
12 Initiatives énergétiques bâtiments M	-	-	-	-	0,2	0,2	-	0,2
13 Aide à la décision PMI	-	-	-	-	0,1	0,1	-	0,1
14 Initiatives énergétiques PMI	-	-	-	-	0,2	0,2	-	0,2
15 Sous-total	-	-	-	-	0,7	0,7	-	0,7
16 Petite puissance								
Tronc commun	-	-	-	-	0,0	0,0	-	0,0
17 Diagnostic petits bâtiments G	-	-	-	-	0,2	0,2	-	0,2
18 Aide à la décision PMI	-	-	-	-	0,1	0,1	-	0,1
19 Sous-total	-	-	-	-	0,4	0,4	-	0,4
20 Grande puissance								
Tronc commun	-	-	-	-	0,0	0,0	-	0,0
21 Initiatives énergétiques bâtiments L	-	-	-	-	0,1	0,1	-	0,1
22 Démonstration et sensibilisation G.I.	-	-	-	-	0,2	0,2	-	0,2
23 Initiatives procédés grandes industries	-	-	-	-	0,2	0,2	-	0,2
24 Sous-total	-	-	-	-	0,4	0,4	-	0,4
25 Spéciale								
26 Éclairage public	-	-	-	-	0,1	0,1	-	0,1
27 Spéciale								
28 Bâtiments HQ	-	-	-	-	-	-	-	-
29 Total	-	-	-	-	2,8	2,8	-	2,8

12.2. Please provide a schedule indicating to which functions and sub-functions the annual amortization charges for each program were allocated. In the case of the "Ventes et Commercialisation" sub-function please provide a further breakdown among the following 4 categories used in HQD-8, Document 4 (page 31):

- Ventes et Commercialisation - Grande Entreprises: Programmes commerciaux,
- Ventes et Commercialisation - Grande Entreprises: Autre Charges,
- Ventes et Commercialisation – Ventes et Services à la Clientèle: Commercialisation, and
- Ventes et Commercialisation – Ventes et Services à la Clientèle: Ventes en territoires.

Réponse:

Voir la réponse fournie à la question 12.1.

13. Reference: HQD-5, Document 9, page 3 and HQD-6, Document 13, page 6

Question:

13.1. Please reconcile the values for capital, revenue and municipal & school taxes shown in HQD-5 Document 9 (totalling \$105.9 M) with the values shown in HQD-6 Document 13 (totalling \$99.6 M).

Réponse:

La pièce HQD-6, Document 13 a été révisée. Suite à cette révision, il n'existe plus aucun écart portant sur les taxes entre ces deux pièces.

14. Reference: HQD-5, Document 9, page 3 and HQD-8, Document 4, page 9

Question:

14.1. Please explain why \$0.5 M of the cost for "achats de combustible" is allocated to Service à la clientèle-Autres" whereas in Phase 1 all such costs were allocated to Remotes.

Réponse:

Pour l'année témoin projetée 2004, le montant total identifié à la rubrique achats de combustible est de 26,9 M\$ (HQD-8, Document 4, page 9, tableau 3, colonne 17, ligne 14). Cette rubrique comprend également les achats d'électricité réalisés par la direction Approvisionnement en électricité. Les achats de combustibles prévus pour répondre aux besoins des réseaux autonomes sont de 26,4 M\$. Des achats d'électricité de 0,5 M\$ seront également réalisés par la direction Approvisionnement en électricité et sont pris en compte dans la fonction "Autres".

15. Reference: HQD-5, Document 9, page 5

Question:

15.1. It is stated on page 5 that the net book value used to allocate the capital taxes between the various Hydro-Québec business units differs from the 13 month average. How is the net book value used for this allocation determined, and how does it differ from the 13 month average?

Réponse:

Hydro-Québec répartit entre ses unités d'affaires les charges de taxes sur le capital sur la base de la valeur nette des immobilisations, cette base étant jugée le meilleur inducteur de ce coût. La valeur nette des immobilisations des principales unités d'affaires d'Hydro-Québec pour les années 2001 à 2004 est présentée aux tableaux fournies en réponse à la question 24i de la FCEI, présentée à la pièce HQD-11, Document 5.

La moyenne des 13 soldes mensuels consécutifs de la base de tarification est une méthode réglementaire ne s'appliquant qu'aux activités de transport et de distribution. Ainsi elle ne peut être utilisée par Hydro-Québec pour répartir les charges de taxe sur le capital à l'ensemble de ses unités réglementées et non réglementées.

16. Reference: HQD-5, Document 9, page 5; HQD-8, Document 4, page 9, and Phase 1, HQD-10, Document 8, pages 82-88.

Question:

16.1. Please confirm whether the methodology used to allocate capital taxes, gross revenue taxes and municipal & school taxes to the various functions and sub-functions is the same as describe in the Phase 1 Evidence (HQD-10 doc. 8, pages 82-88, Response to OC #32.9). If not, please fully describe how the each the expenses are allocated to the following functions and sub-functions:

- Distribution (Grid-connected)
- Remotes
- Gestion des Abon. – Relève des compteurs
- Gestion des Abon. – Facturation
- Gestion des Abon. – Encaissement
- Gestion des Abon. – Recouvrement
- Gestion des Abon. – Subtilisation
- Gestion des Abon. – Réponse téléphonique
- Gestion des Abon. – Plaintes et réclamations
- Gestion des Abon. – Relations avec le milieu

- Mesurage
- Ventes et Commercialisation – Grande Entreprises
- Ventes et Commercialisation – Ventes et Services à la Clientèle
- Autres

Réponse:

La taxe sur le capital et la taxe sur le revenu brut de la vice-présidence Réseau sont réparties en fonction de la valeur nette des immobilisations. Pour les taxes municipales et scolaires de la vice-présidence Réseau, le partage entre le réseau relié et les réseaux autonomes est direct. Pour le réseau relié et les réseaux autonomes, la fonction distribution est répartie sur la base des immobilisations nettes.

Pour le service à la clientèle, le montant de taxe sur le capital est réparti entre les fonctions selon la valeur nette des immobilisations. Les taxes municipales et scolaires sont réparties entre les fonctions selon la masse salariale relative à chaque fonction.

16.2. If the response to 16.1 is yes, please indicate, in the case of capital taxes and gross revenue taxes:

- why the “number of cost centres” is an appropriate basis for splitting the charges allocated to Distribution between the Distribution-Grid Connected and Remotes functions,
- why it is appropriate to split the costs allocated to Remotes among Production, Transmission and Distribution on the basis of 1/3 each, and
- the method used to allocate the charges to the more detailed sub-functions for Gestion des Abonnements introduced in Phase 2 (Reference: HQD-8, Document 1, page 17).

Réponse:

Voir la réponse fournie à la question 16.1.

16.3. If the response to 16.1 is yes, in the case of school and municipal taxes, please:

- confirm whether the number of cost centres was used to split the charges between the Distribution and Service à la clientèle functions and indicate why the allocation base used is appropriate,

- indicate why the number of buildings is the appropriate basis for splitting the charges allocated to Distribution between the Distribution-Grid Connected and Remotes functions, and
- the method used to allocate the charges to more detailed sub-functions for Gestion des Abonnements introduced in Phase 2 (Reference: HQD-8, Document 1, page 17).

Réponse:

Voir la réponse fournie à la question 16.1.

16.4. Please provide a schedule setting out the allocation of each of the three tax charges to the following functions and sub-functions (similar to the Phase 1 Response to OC 39.2, Table R32.9 E):

- Distribution (Grid-connected)
- Remotes
- Gestion des Abon. – Relève des compteurs
- Gestion des Abon. – Facturation
- Gestion des Abon. – Encaissement
- Gestion des Abon. – Recouvrement
- Gestion des Abon. – Subtilisation
- Gestion des Abon. – Réponse téléphonique
- Gestion des Abon. – Plaintes et réclamations
- Gestion des Abon. – Relations avec le milieu
- Mesurage
- Ventes et Commercialisation – Grande Entreprises
- Ventes et Commercialisation – Ventes et Services à la Clientèle
- Autres

Réponse:

Voir le tableau R16.4.

Tableau R16.4
Répartition des taxes
Année témoin projetée 2004

(1)	(2) (3) (4)			(5) (6) (7) (8) (9) (10) (11) (12) (13) (14)										(15) (16) (17) (18) (19)				(20)	
	Distribution			Gestion des abonnements							Service à la clientèle			Ventes et commercialisation					
	Réseau relié	Rés. aut.	Total	Relève des compteurs	Facturation	Encaissement	Recouvrement	Subtilisation	Réponse téléphonique	Plaintes et récl.	Relations avec le milieu	Total	Mesurage	Grandes entr.	Service à la clientèle	Total	Autres		Total
1	46,2	3,1	49,3	0,4	0,0	0,0	0,4	0,0	0,8	0,0	0,0	1,7	1,1	0,1	0,5	0,6	-	3,3	52,7
2	38,0	2,6	40,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	40,6
3	10,5	-	10,5	0,3	0,0	0,0	0,3	0,0	0,7	0,0	0,0	1,4	0,3	-	0,4	0,4	-	2,1	12,6
4	94,8	5,7	100,5	0,7	0,0	0,1	0,7	0,1	1,5	0,1	0,1	3,1	1,4	0,1	0,8	1,0	-	5,5	105,9

Référence : HQD-8, Document 4, Colonne Colonne
Tableau 3, Ligne 16 10 16 11 12 13 14 15 17

- 17. Reference: HQD-5, Document 10, page 3 and Phase 1, HQD-5, Document 14, page 3**

Question:

17.1. Please indicate why there is no external revenue associated with pole rentals and other revenues included in the revenue requirement in Phase 2, whereas there were revenues of \$14M in Phase 1. If HQD did forecast such miscellaneous revenues for Phase 2, please indicate what those amounts are and where they can be traced in the evidence.

Réponse:

Voir la réponse à la question 16.1 de l'ACEF de Québec, présentée à la pièce HQD-11, Document 2.

17.2. Please indicate if there were in Phase 1 other revenues such as those shown in HQD-5 document 10 (“Amendes pour rétablissement”, “Subtilisation d’énergie”, “Divers”), what the corresponding amounts were, and where in the Phase 1 evidence they can be traced.

Réponse:

Tout comme à la phase 2, la phase 1 incluait des revenus afférents aux amendes pour rétablissement et subtilisation d’énergie. Ces revenus figuraient alors à la ligne « Pose d’attaches, Espace de poteaux, Autres » du tableau de la page HQD-5, Document 14 page 3.

Le poste «Amendes pour rétablissement» s’élevait alors à 1,2 M\$ en 2000-2001, 0,9 M\$ en 2001-2002 et à 1,1 M\$ en 2002-2003. Le poste «Subtilisation d’énergie» totalisait 2,9 M\$ en 2000-2001, 5,0 M\$ en 2001-2002 et à 4,6 M\$ en 2002-2003.

- 18. Reference: HQD-5, Document 10, page 3; HQD-8, Document 4, page 9 and Phase 1, HQD-10, Document 8, pages 75 and 76.**

Question:

18.1. Please provide a schedule (similar to that used in response to Phase 1, OC #32.2, Table R32.2) that sets out how the various component of the \$52.0 M in external revenues for 2004 were allocated to the following functions and sub-functions and describe the allocation bases used

(similar to the response to Phase 1, HQD-10, Document 1, page 123, FR22:

- Distribution (Grid-connected)
- Remotes
- Gestion des Abon. – Relève des compteurs
- Gestion des Abon. – Facturation
- Gestion des Abon. – Encaissement
- Gestion des Abon. – Recouvrement
- Gestion des Abon. – Subtilisation
- Gestion des Abon. – Réponse téléphonique
- Gestion des Abon. – Plaintes et réclamations
- Gestion des Abon. – Relations avec le milieu
- Mesurage
- Ventes et Commercialisation – Grande Entreprises
- Ventes et Commercialisation – Ventes et Services à la Clientèle
- Autres

Réponse:

Voir le tableau R18.1.

Tableau R18.1
Répartition de la facturation externe émise
Année témoin projetée 2004

(1) Centres de coûts	(2) (3) (4) Distribution			(5) (6) (7) (8) (9) (10) (11) (12) (13) (14) (15) (16) (17) (18) (19) (20) Service à la clientèle											Total											
	Réseau relié	Rés. aut.	Total	Gestion des abonnements							Mesurage	Ventes et commercialisation		Autres		Total										
				Relève des compteurs	Facturation	Encaissement	Recouvrement	Subtilisation	Réponse téléphonique	Plaintes et réclam.		Relations avec le milieu	Total				Grandes entrepr.	Service à la clientèle								
1 Revenus liés à la fourniture d'élec.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(24,1)	(24,1)	(24,1)	
2 Frais d'administration abonnés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(14,8)	(14,8)	(14,8)
3 Frais de gestion et ouv. dossiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4 Frais de branchements	(8,6)	-	(8,6)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(8,6)	(8,6)
5 Sous-total	(8,6)	-	(8,6)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(38,8)	(38,8)	(47,5)
6 Autres produits	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7 Attaches, location de poteaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
8 Amendes rétablissement serv.	-	-	-	-	-	-	(0,6)	-	-	-	-	(0,6)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(0,6)	(0,6)	(0,6)
9 Sommes add. pour subtilisation	-	-	-	-	-	-	-	-	(3,2)	-	-	(3,2)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(3,2)	(3,2)	(3,2)
10 Revenus - Lac Robertson	-	(0,6)	(0,6)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(0,6)
11 Divers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(0,1)	(0,1)	(0,1)	
12 Sous-total	-	(0,6)	(0,6)	-	-	-	(0,6)	(3,2)	-	-	-	(3,8)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(0,1)	(3,9)	(4,5)	(4,5)
13 Total	(8,6)	(0,6)	(9,2)	-	-	-	(0,6)	(3,2)	-	-	-	(3,8)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(38,9)	(42,8)	(52,0)	

Référence : HQD-8, Document 4, Colonne Colonne
Tableau 3, Ligne 20 10 16

Colonne Colonne
11 12

Colonne Colonne Colonne Colonne
13 14 15 17

19. Reference: HQD-5, Document 11, pages 4 & 5 and HQD-8, Document 4, page 15 – FC17

Question:

19.1. Was the process used to allocate the “Crédit de retraite” among the Distribution-Grid Connected, the Remotes and the Customer Service (i.e. Service à la Clientèle) functions the same to that used to allocate the credit between Hydro Québec’s major business units (i.e., salaries)?

If not, please describe the process used and why a different allocation base was used for cost allocation purposes.

Réponse:

Au niveau des grandes divisions d'Hydro-Québec, le crédit de retraite est distribué au prorata des salaires de base de ces divisions, alors qu'au niveau de la méthode de répartition du coût du service du Distributeur, il est réparti en utilisant la masse salariale compte tenu de données moins détaillées par fonction et sous-fonction.

19.2. How is the portion of the “Crédit de retraite” attributed to Customer Service function assigned to the individual sub-functions? To what extent is the methodology similar to that used to allocate the credit between Hydro Québec’s major business units (i.e., salaries)?

Réponse:

Le crédit de retraite est réparti entre les sous-fonctions du service à la clientèle selon la masse salariale. Voir aussi la réponse fournie à la question 19.1.

20. Reference: HQD-6, Document 9, page 3

Question:

20.1. Please explain what each of the following represents and why the values for 2004 are different:

- Radiation et retraits – (\$ 7.7 M)
- Régularisations – (\$7.4 M)

Réponse:

Le total de -7,4 M\$ présenté à la colonne Régularisation comprend les impacts financiers des transactions de transfert, retraits, radiation, transfert et correction pour les immobilisations en exploitation, les actifs incorporels, tel qu'expliqué à la page 6 de la pièce HQD-6 Document 5. Ce montant comprend également la variation annuelle nette des autres dépenses non amorties et du fonds de roulement réglementaire.

La composante Radiations et retraits de la rubrique Amortissement, qui totalise 7,7 M\$, ne comprend que l'impact sur

les résultats des retraits et des radiations d'immobilisations en cours ou en exploitation, d'actifs incorporels ou réglementaires.

Conséquemment, ces montants ne peuvent être comparés car ils mesurent des notions différentes applicables à des éléments d'actifs différents.

21. Reference: HQD-6, Document 9, page 3 and HQD-8, Document 4, page 9

Question:

21.1. Please provide a schedule that breaks down the \$387.4 M in depreciation charges for 2004 by the following cost centres (or the equivalent if there have been any changes in cost centre structure since Phase 1):

- Bureau du Président
- Affaires Réglementaires et Tarifaires
- Ressources Humaines Distribution
- Approvisionnement en Électricité
- Réseau
- Services à la Clientèle
- Grandes Entreprises

Please also include in the schedule any other cost centres that contribute to the proposed \$387.4 M.

Réponse:

Voir le tableau R21.1.

Tableau R21.1
Répartition de l'amortissement des immobilisations
Année témoin projetée 2004

(1) Centres de coûts	(2) (3) (4) Distribution			(5) (6) (7) (8) (9) (10) Gestion des abonnements							(11) (12) (13) (14) Service à la clientèle				(15) (16) (17) Ventes et commercialisation			(18) (19) Autres		(20) Total
	Réseau relié	Rése. aut.	Total	Relève des compteurs	Facturation	Encaissement	Recouvrement	Subsidiarisation	Réponse téléphonique	Plaintes et réclams.	Relations avec le milieu	Total	Mesurage	Grandes entrrepr.	Service à la clientèle	Total	Autres	Total		
																			Total	
1 Bureau du Président et du contrôleur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,2	0,2	0,2	
2 Affaires réglementaires et tarifaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
3 Ressources humaines distribution	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
4 <i>Sous-total</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,2	0,2	0,2	
5 Approvisionnement en électricité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0	0,0	0,0	
6 Réseau	317,1	30,2	347,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	347,3	
7 Services à la clientèle	-	-	-	2,1	0,1	0,2	3,1	0,7	6,3	0,2	0,2	12,8	25,1	-	2,0	2,0	-	39,8	39,8	
8 Grandes entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,2	-	0,2	-	0,2	0,2	
9 Total	317,1	30,2	347,3	2,1	0,1	0,2	3,1	0,7	6,3	0,2	0,2	12,8	25,1	0,2	2,0	2,1	0,2	40,2	387,4	

Référence : HQD-8, Document 4, Colonne Colonne
Tableau 3, Ligne 15 10 16 11 12 13 14 15 17

21.2. Please provide a schedule that breaks down the depreciation charges for each of the cost centres used in the response to 21.1 according to the following cost of service functions and sub-functions:

- Distribution (Grid-connected)
- Remotes
- Gestion des Abon. – Relève des compteurs
- Gestion des Abon. – Facturation
- Gestion des Abon. – Encaissement
- Gestion des Abon. – Recouvrement
- Gestion des Abon. – Subtilisation
- Gestion des Abon. – Réponse téléphonique
- Gestion des Abon. – Plaintes et réclamations
- Gestion des Abon. – Relations avec le milieu
- Mesurage
- Ventes et Commercialisation – Grande Entreprises
- Ventes et Commercialisation – Ventes et Services à la Clientèle
- Autres

Réponse:

Voir la réponse fournie à la question 21.1.

21.3. Is Hydro Québec's cost centre structure sufficiently disaggregated to allow for the direct assignment of depreciation to the each of the functions and sub-functions set out in 21.2?

Réponse:

Voir la réponse fournie à la question 5.4.

21.4. If the response to 12.3 is no – please indicate the cost centres for which the costs were “allocated” to the various functions and sub-functions set out in 21.2 and, in each case, describe how the allocation was performed.

Réponse:

Voir la réponse fournie à la question 5.4.

21.5. Please confirm whether the allocation of depreciation to the Remote Networks' Distribution and Service à la clientele functions is accomplished by:

- Direct assignment of the costs associated with specific cost centres and, if so, please identify (with Reference to Phase 1, HQD-4, Document 5.1) the relevant cost centres, or
- Allocation and, if so, please describe the allocation base used.

Réponse:

Voir la réponse fournie à la question 5.4.

21.6. Please indicate to which of the functions and sub-functions set out in 21.2 the depreciation costs associated with the following cost centres within Services à la clientèle (Reference: Phase 1, HQD-4, Document 5.2) were assigned:

- Bur. Dir. Princ. SALC (CC00000820)
- Dir. Développement et projets (CC00000831)
- Dir. Planification et contrôle (CC00000830)
- Dir. Projets Systèmes d'inform. Clientèle (CC00001158)
- Dir. Expertise et support SALC (CC00000853)
- Gestion des actifs (CC00001013)

Réponse:

Voir la réponse fournie à la question 5.4

22. Reference: HQD-8, Document 1, page 16

Question:

22.1. Please provide the calculations and analyses supporting the claim that the per customer capacity of the distribution system is 14.2 kVA.

Réponse:

La capacité de 14,2 kVA par abonné a été déterminée en considérant une capacité totale sur le réseau de l'ordre de 51 000 MVA et un nombre total d'abonnements avec multiplicateur de 3 596 540.

22.2. Please confirm that, over time, this value will change as the number of customers and the overall capacity of the system both increase. With respect to the next 5-10 years (for instance, in relation to HQD's latest supply plan), does HQD expect that this value will tend to increase, decrease or remain generally constant? Please provide the rationale for the response.

Réponse:

Dans la méthode de répartition du coût du service proposée pour les années 2002, 2003 et 2004, la capacité du réseau de distribution par abonnement est la même. Sur un horizon de

plus long terme, cette donnée ne devrait pas a priori changer à moins que les normes et standards soient modifiés ou que les caractéristiques de consommation des clientèles desservies évoluent dans le temps.

23. Reference: HQD-8, Document 1, page 16 and HQD-8, Document 4, page 59

Question:

23.1. In its proposed classification and allocation of Medium Voltage and Low Voltage facilities, HQD has chosen to account for the “load carrying capability” of the minimum system (i.e., 1 kVA per customer) by adjusting the costs (i.e., reducing the costs classified as customer-related) as opposed to adjusting the factors used to allocate demand costs, as suggested in the Evidence of OC’s expert witness in Phase 1 (page 32). Please provide a schedule setting out the classification and allocation of the revenue requirement associated with Medium and Low Voltage facilities (Reference: HQD-8, Document 4, page 11, column 7) assuming:

- No adjustment is made to the classification of cost for the minimum system load carry capability (i.e., costs are classified using FC11 from HQD-8, Document 4, page 59), but rather
- The allocation factors used for each customer class (FR3 and FR 4 from mHQD-8, Document 4, page 16) are recalculated so as to reduce the 1 NCP values (page 60) by the product of the number of customers in the class and 1 kW. Please contrast the results with those obtained using HQD’s proposed approach.

Réponse:

Le Distributeur a modifié le modèle de répartition du coût du service pour tenir compte des recommandations de la Régie. Les modifications apportées ne permettent pas de revenir aux méthodes proposées à la phase 1.

23.2. Please explain why HQD chose to adjust the results of the classification phase of the cost allocation process (rather than adjust the allocation factors) in order to account for the load carrying capability of the minimum system.

Réponse:

La méthodologie utilisée par le Distributeur reflète les instructions et exigences de la Régie. Dans sa décision, la Régie de l'énergie demande au Distributeur de «déduire de la composante abonnement les coûts de puissance qui y sont alloués et les transférer à la composante puissance du réseau basse et moyenne tension», de «considérer que le réseau de taille minimale peut fournir une puissance de 1 kW par abonné» et de «prendre en compte cet ajustement dans le classement des coûts du Distributeur entre les composantes» (Décision D-2003-93, dossier R-3492-2002, p.194).

24. Reference: HQD-8, Document 1, page 21 and HQD-6, Document 12, pages 3-5

Question:

24.1. Please describe the difference (in terms of objectives and purpose) between the “programmes commerciaux” and the “plan global en efficacité énergétique”.

Réponse:

Le PGEÉ regroupe un ensemble de 16 programmes d'économie d'énergie qui s'adressent à toutes les clientèles et qui visent des économies cumulatives de 750 GWh à l'horizon 2006. Par opposition, les programmes commerciaux visent la protection des revenus du Distributeur ou l'accroissement des ventes dans des secteurs spécifiques dans une perspective de rentabilité. À titre d'exemple, on retrouve le SIE (Services à l'implantation des électrotechnologies) qui vise notamment la promotion des électrotechnologies auprès de sa clientèle industrielle.

25. Reference: HQD-8, Document 4, page 8

Question:

25.1. Please confirm that the \$480.5 M of fixed assets allocated to Remotes (column 14) includes all fixed assets associated with service to Remotes except for the fixed assets associated with billing, settlements, and claims/complaints (which are all included in column 9); those related to meters (which are included in column 10), and those

associated with marketing (which are included in column 11). If this is not the case, please clarify as necessary.

Réponse:

Le Distributeur confirme que le montant de 480,5 M\$ comprend toutes les immobilisations des réseaux autonomes à l'exception des actifs relatifs à la facturation, à l'encaissement, aux plaintes et réclamations, au mesurage et à la commercialisation des programmes commerciaux.

26. Reference: HQD-8, Document 4, page 8 and Phase 1, HQD-10, Document 1, page 120 & Document 8, pages 48-56.

Question:

26.1. Please indicate if there were any changes made to the allocation methodology for “actifs de soutien” used for Phase 1 and described in the referenced Phase 1 evidence.

Réponse:

Les actifs de soutien sont répartis entre les fonctions selon la même méthode que celle utilisée dans la phase 1.

26.2. Please provide a schedule that breaks down the “actifs de soutien” component of the rate base according to the following cost of service functions and sub-functions:

- Distribution (Grid-connected)
- Remotes
- Gestion des Abon. – Relève des compteurs
- Gestion des Abon. – Facturation
- Gestion des Abon. – Encaissement
- Gestion des Abon. – Recouvrement
- Gestion des Abon. – Subutilisation
- Gestion des Abon. – Réponse téléphonique
- Gestion des Abon. – Plaintes et réclamations
- Gestion des Abon. – Relations avec le milieu
- Mesurage
- Ventes et Commercialisation – Grande Entreprises
- Ventes et Commercialisation – Ventes et Services à la Clientèle
- Autres

Réponse:

Voir le tableau R26.2.

Tableau R26.2
Répartition des actifs de soutien
Année témoin projetée 2004

(1) Rubrique de la base de tarification	(2) (3) (4) Distribution			(5) (6) (7) (8) (9) (10) (11) (12) (13) (14) Service à la clientèle										(15) (16) (17) (18) (19) (20) Total					
	Réseau relié	Rés. aut.	Total	Gestion des abonnements						Service à la clientèle				Ventes et commercialisation			Autres	Total	Total
				Relève des compteurs	Facturation	Encaissement	Recouvrement	Subtilisation	Réponse téléphonique	Plaintes et réclm.	Relations avec le milieu	Total	Mesurage	Grandes entrepr.	Service à la clientèle	Total			
1 Actifs de soutien	490,9	-	490,9	15,5	0,6	1,4	13,7	1,4	33,7	1,1	0,8	68,2	34,7	0,2	19,3	19,5	1,0	123,4	614,2
Référence : HQD-8, Document 4, Tableau 2, Ligne 8	Colonne 8	Colonne 14										Colonne 9	Colonne 10			Colonne 11	Colonne 12	Colonne 13	Colonne 15

27. Reference: HQD-8, Document 4, page 8

Question:

27.1. Please provide a schedule that breaks down the “actifs incorporels” component of the rate base according to the following cost of service functions and sub-functions:

- Distribution (Grid-connected)
- Remotes
- Gestion des Abon. – Relève des compteurs
- Gestion des Abon. – Facturation
- Gestion des Abon. – Encaissement
- Gestion des Abon. – Recouvrement
- Gestion des Abon. – Subutilisation
- Gestion des Abon. – Réponse téléphonique
- Gestion des Abon. – Plaintes et réclamations
- Gestion des Abon. – Relations avec le milieu
- Mesurage
- Ventes et Commercialisation – Grande Entreprises
- Ventes et Commercialisation – Ventes et Services à la Clientèle
- Autres

Réponse:

Voir le tableau R27.1.

Tableau R27.1
Répartition des actifs incorporels
Année témoin projetée 2004

(1) Rubrique de la base de tarification	(2) (3) (4) Distribution			(5) (6) (7) (8) (9) (10) (11) (12) (13) (14) Service à la clientèle										(15) (16) (17) (18) (19) (20) Total					
	Réseau relié	Rés. aut.	Total	Gestion des abonnements						Service à la clientèle				Ventes et commercialisation			Autres	Total	Total
				Relève des compteurs	Facturation	Encaissement	Recouvrement	Subtilisation	Réponse téléphonique	Plaintes et réclm.	Relations avec le milieu	Total	Mesurage	Grandes entrepr.	Service à la clientèle	Total			
1 Actifs incorporels	52,1	2,4	54,5	3,0	1,8	0,2	1,2	0,3	4,0	0,0	0,0	10,5	6,0	4,9	1,2	6,1	0,4	23,0	77,4
Référence : HQD-8, Document 4, Tableau 2, Ligne 11	Colonne 8	Colonne 14										Colonne 9	Colonne 10			Colonne 11	Colonne 12	Colonne 13	Colonne 15

27.2. Please indicate if there are any differences between the methodology and approach used to allocate the \$77.4 M rate base associated with “Actifs incorporels” to functions and sub-functions and the responses to Question 10 regarding the allocation of the associated amortization expense.

Réponse:

Voir la réponse fournie à la question 5.4.

28. Reference: HQD-8, Document 4, pages 8, 9, 30 and 31

Question:

28.1. Please provide a breakdown, according to the line items used on page 8 (Table 2), of the following 4 components of the rate base for “Ventes et commercialisation” (Reference - page 30):

- Ventes et Commercialisation - Grande Entreprises: Programmes commerciaux,
- Ventes et Commercialisation - Grande Entreprises: Autre Rubriques,
- Ventes et Commercialisation – Ventes et Services à la Clientèle: Commercialisation, and
- Ventes et Commercialisation – Ventes et Services à la Clientèle: Ventes en territoires.

Réponse:

Voir le tableau R28.1.

Tableau R28.1
Base de tarification de la fonction Ventes et commercialisation
Année témoin projetée 2004

(1) Rubrique de la base de tarification	(2) (3) (4) Grandes entreprises			(5) (6) (7) Service à la clientèle			(8)
	Programmes commerciaux	Autres rubriques	Total	Commercialisation	Ventes en territoires	Total	Total
1 Immobilisations (valeur nette)							
2 Équipements de mesurage	-	-	-	-	-	-	-
3 Postes et centres d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-
4 Lignes aériennes de distribution	-	-	-	-	-	-	-
5 Lignes souterraines de distribution	-	-	-	-	-	-	-
6 Réseaux autonomes	-	-	-	-	-	-	-
7 Autres actifs de réseaux	-	-	-	-	-	-	-
8 Actifs de soutien	-	0,2	0,2	7,5	11,9	19,3	19,5
9 Total	-	0,2	0,2	7,5	11,9	19,3	19,5
10 Dépenses non amorties et autres actifs							
11 Actifs incorporels (valeur nette)	-	4,9	4,9	0,5	0,7	1,2	6,1
12 Charges de retraite	-	4,4	4,4	9,4	15,0	24,4	28,8
13 Avantages complémentaires de retraite	-	(2,0)	(2,0)	(4,6)	(7,3)	(11,9)	(13,9)
14 Mesures de réduction de l'effectif	-	-	-	0,0	0,1	0,1	0,1
15 Actifs réglementaires	-	-	-	-	-	-	-
16 Programmes commerciaux	0,0	-	0,0	14,4	-	14,4	14,4
17 Plan global d'efficacité énergétique	-	-	-	-	-	-	-
18 Total	0,0	-	0,0	14,4	-	14,4	14,4
19 Remboursement gouvernemental	-	-	-	-	-	-	-
20 Total	0,0	7,2	7,2	19,8	8,5	28,3	35,5
21 Fonds de roulement							
22 Encaisse	-	59,0	59,0	7,3	11,5	18,8	77,8
23 Matériaux, combustibles et fournitures	-	-	-	-	-	-	-
24 Total	-	59,0	59,0	7,3	11,5	18,8	77,8
25 Total	0,0	66,4	66,4	34,5	31,9	66,4	132,8
	Colonne	Colonne	Colonne	Colonne	Colonne	Colonne	
Référence : HQD-8, Document 4, Tableau 24	4	7	8	11	14	15	

28.2. Please provide a breakdown, according to the line items used on page 9 (Table 3), of the following 4 components of the revenue requirement associated with "Ventes et commercialisation" (Reference - page 31):

- Ventes et Commercialisation - Grande Entreprises: Programmes commerciaux,
- Ventes et Commercialisation - Grande Entreprises: Autre Charges,
- Ventes et Commercialisation – Ventes et Services à la Clientèle: Commercialisation, and
- Ventes et Commercialisation – Ventes et Services à la Clientèle: Ventes en territoires.

Réponse:

Voir le tableau 28.2.

Tableau R28.2
Coût de prestation de la fonction Ventes et commercialisation
Année témoin projetée 2004

(1) Rubrique du coût de prestation	(2) (3)		(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	Grandes entreprises			Service à la clientèle			Total
	Programmes commerciaux	Autres charges	Total	Commercialisation	Ventes en territoires	Total	
1 Achat d'électricité							
2 Achat de service de transport							
3 Charges brutes directes	-	12,3	12,3	29,0	32,3	61,3	73,6
4 Charges de services partagés							
5 <i>Facturation interne reçue</i>	-	7,6	7,6	9,6	10,7	20,3	27,9
6 <i>Rendement des fournisseurs</i>	-	0,2	0,2	0,1	0,2	0,3	0,5
7 Total	-	7,8	7,8	9,7	10,8	20,5	28,4
8 Coûts capitalisés	-	2,9	2,9	(2,5)	(2,8)	(5,4)	(2,5)
9 Frais corporatifs	-	0,8	0,8	1,3	1,5	2,8	3,6
10 Facturation interne émise	-	(2,2)	(2,2)	(1,1)	(1,2)	(2,3)	(4,5)
11 Crédit de retraite	-	(0,2)	(0,2)	(0,7)	(0,7)	(1,4)	(1,6)
12 Crédit d'intérêts au	-	-	-	-	-	-	-
13 remboursement gouv.							
14 Achat de combustible	-	-	-	-	-	-	-
15 Amortissement	-	3,0	3,0	6,9	1,7	8,6	11,6
16 Taxes	-	0,1	0,1	0,4	0,4	0,8	1,0
17 Facturation externe émise							
18 <i>Revenus (fourn. d'électricité)</i>	-	-	-	-	-	-	-
19 <i>Autres produits</i>	-	-	-	-	-	-	-
20 Total	-	-	-	-	-	-	-
21 Total	-	24,5	24,5	43,0	41,9	84,9	109,4

Référence : HQD-8, Document 4, Tableau 25

Colonne 5 Colonne 8 Colonne 9 Colonne 12 Colonne 15 Colonne 16

29. Reference: HQD-8, Document 4, pages 8, 9, 32 and 33

Question:

29.1. Please provide a breakdown, according to the line items used on page 8, of the following 2 components of the rate base for "Autres" (Reference - page 32):

- Approvisionnement en électricité and
- Autres activités.

Réponse:

Voir le tableau R29.1.

Tableau R29.1
Base de tarification de la fonction Autres
Année témoin projetée 2004

	(1)	(2)	(3)	(4)
Rubrique de la base de tarification		DAE	Autres activités	Total
1 Immobilisations (valeur nette)				
2 Équipements de mesurage		-	-	-
3 Postes et centres d'exploitation		-	-	-
4 Lignes aériennes de distribution		-	-	-
5 Lignes souterraines de distribution		-	-	-
6 Réseaux autonomes		-	-	-
7 Autres actifs de réseaux		-	-	-
8 Actifs de soutien		0,1	0,9	1,0
9 Total		0,1	0,9	1,0
10 Dépenses non amorties et autres actifs				
11 Actifs incorporels (valeur nette)		0,4	0,0	0,4
12 Charges de retraite		0,9	8,4	9,2
13 Avantages complémentaires de retraite		(0,4)	(3,9)	(4,3)
14 Mesures de réduction de l'effectif		-	0,1	0,1
15 Actifs réglementaires		-	-	-
16 Programmes commerciaux		-	-	-
17 Plan global d'efficacité énergétique		-	-	-
18 Total		-	-	-
19 Remboursement gouvernemental		-	-	-
20 Total		0,8	4,5	5,4
21 Fonds de roulement				
22 Encaisse		0,2	0,1	0,3
23 Matériaux, combustibles et fournitures		-	-	-
24 Total		0,2	0,1	0,3
25 Total		1,1	5,6	6,7

Référence : HQD-8, Document 4, Tableau 26 Colonne 4 Colonne 7 Colonne 8

29.2. Please provide a breakdown, according to the line items used on page 9, of the following 2 components of the revenue requirement associated with "Autres" (Reference - page 33):

- Direction Approvisionnement en Électricité, and
- Autres activités.

Réponse:

Voir le tableau R29.2.

Tableau R29.2
Coût de prestation de la fonction Autres
Année témoin projetée 2004

(1)	(2)	(3)	(4)
Rubrique du coût de prestation	DAE	Autres activités	Total
1 Achat d'électricité			
2 Achat de service de transport			
3 Charges brutes directes	3,3	35,7	39,0
4 Charges de services partagés			
5 <i>Facturation interne reçue</i>	0,5	6,4	6,9
6 <i>Rendement des fournisseurs</i>	-	-	-
7 Total	0,5	6,4	6,9
8 Coûts capitalisés	1,1	(30,9)	(29,8)
9 Frais corporatifs	-	-	-
10 Facturation interne émise	-	(1,9)	(1,9)
11 Crédit de retraite	(0,0)	(0,4)	(0,5)
12 Crédit d'intérêts au	-	-	-
13 remboursement gouv.			
14 Achat de combustible	0,5	-	0,5
15 Amortissement	0,0	0,2	0,2
16 Taxes	-	-	-
17 Facturation externe émise			
18 <i>Revenus (fourn. d'électricité)</i>	-	-	-
19 <i>Autres produits</i>	-	-	-
20 Total	-	-	-
21 Total	5,4	9,1	14,4

Référence : HQD-8, Document 4, Tableau 27 Colonne 7 Colonne 8 Colonne 9

30. Reference: HQD-8, Document 4, pages 8 and 15 and Phase 1, HQD-10, Document 8, page 62.

Question:

30.1. Is the methodology for allocating the unamortized charges and credits associated with pension benefits, other post-employment benefits and staff reduction costs the same as that used for Phase 1? If not, please describe any changes made to the methodology.

Réponse:

La charge de retraite, les avantages complémentaires de retraite et les mesures de réduction de l'effectif sont répartis entre les fonctions selon le même inducteur utilisé dans la phase 1, soit la masse salariale.

30.2. Please provide a schedule showing the further break down of the rate base items on lines 12, 13 and 14 of Table 2 (page 8) to the following functions and sub-functions:

- Distribution (Grid-connected)
- Remotes
- Gestion des Abon. – Relève des compteurs
- Gestion des Abon. – Facturation
- Gestion des Abon. – Encaissement
- Gestion des Abon. – Recouvrement
- Gestion des Abon. – Subtilisation
- Gestion des Abon. – Réponse téléphonique
- Gestion des Abon. – Plaintes et réclamations
- Gestion des Abon. – Relations avec le milieu
- Mesurage
- Ventes et Commercialisation – Grande Entreprises
- Ventes et Commercialisation – Ventes et Services à la Clientèle
- Autres

Réponse:

Voir le tableau R30.2.

Tableau R30.2
Répartition des charges de retraite, des avantages complémentaires de retraite et des mesures de réduction de l'effectif par fonction
Année financière projetée 2004

(1) Rubrique de la base de tarification	(2) (3) (4) Distribution			(5) (6) (7) (8) (9) (10) Gestion des abonnements							(11) (12) (13) (14) Service à la clientèle				(15) (16) (17) Ventes et commercialisation			(18)	(19)	(20)
	Réseau relié	Rés. aut.	Total	Relève des compteurs	Facturation	Encaissement	Recouvrement	Subtilisation	Réponse téléphonique	Plaintes et réclâm.	Relations avec le milieu	Total	Mesurage	Grandes entrepr.		Autres	Total	Total		
														Service à la clientèle	Total					
1 Charges de retraite	151,0	10,2	161,2	10,5	0,9	2,1	17,6	2,2	40,3	2,1	1,6	85,3	10,9	4,4	24,4	20,0	9,2	142,1	303,3	
2 Avantages complémentaires de retraite	(73,1)	(4,9)	(78,0)	(9,0)	(0,4)	(1,0)	(8,6)	(1,1)	(19,6)	(1,0)	(0,8)	(41,5)	(9,2)	(2,0)	(11,9)	(13,9)	(4,3)	(68,0)	(146,9)	
3 Mesures de réduction de l'effectif	0,6	0,0	0,6	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,2	0,0	0,0	0,3	0,1	-	0,1	0,1	0,1	0,6	1,2	
4 Total	78,5	5,3	83,8	9,5	0,5	1,1	9,1	1,1	20,8	1,1	0,8	44,1	9,8	2,3	12,6	14,9	4,9	73,7	157,5	
Référence : HQD-8, Document 4, Tableau 2, Lignes 12-13-14	Colonne 8	Colonne 14										Colonne 9	Colonne 10		Colonne 11	Colonne 12	Colonne 13	Colonne 15		

31. Reference: HQD-8, Document 4, pages 8 and 30 and HQD-6, Document 12, page 4

Question:

31.1. Please provide a schedule showing the allocation of the rate base associated with each of the “Actifs Réglementaires” listed in HQD-6, Document 12 to the following functions and sub-functions:

- Remotes
- Ventes et Commercialisation – Grande Entreprises
- Ventes et Commercialisation – Ventes et Services à la Clientèle

Réponse:

Voir les tableaux R31.1-A et R31.1 - B.

Tableau R31.1-A
Répartition des actifs réglementaires par tarif - Programmes commerciaux
Année témoin projetée 2004
En millions de \$

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)			(7)	(8)	(9)
				Ventes et commercialisation					
				Production	Grandes entreprises	Service à la clientèle			
Programmes commerciaux	Autres charges	Commercialisation	Ventes en territoires	Efficacité énergétique	Total	Total			
1 Tarif D - Domestique									
2 Amélioration énergétique Ile de la Madeleine	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3 Tarif M - Affaires - Moyenne puissance									
4 Programme de protection des revenus	-	-	-	5,8	-	-	5,8	5,8	
5 Réalisation de projets en efficacité énergétique (RPEE)	-	-	-	0,0	-	-	0,0	0,0	
6 Électrotechnologies	-	-	-	4,3	-	-	4,3	4,3	
7 Programme de gestion de la consommation	-	-	-	1,2	-	-	1,2	1,2	
8 Programme de conversion des appareils de climatisation au gaz	-	-	-	0,0	-	-	0,0	0,0	
9 Sous-total	-	-	-	11,4	-	-	11,4	11,4	
10 Tarif G - Affaires - Petite puissance									
11 Programmes de protection des revenus	-	-	-	1,8	-	-	1,8	1,8	
12 Électrotechnologies	-	-	-	0,8	-	-	0,8	0,8	
13 Programme de conversion des appareils de climatisation au gaz	-	-	-	0,0	-	-	0,0	0,0	
14 Sous-total	-	-	-	2,6	-	-	2,6	2,6	
15 Tarif G9									
16 Électrotechnologies	-	-	-	0,3	-	-	0,3	0,3	
17 Grande puissance									
18 Programme de conversion des appareils de climatisation au gaz	-	0,0	-	-	-	-	0,0	0,0	
19 Tarif BT									
20 Programme de gestion de la consommation	-	-	-	0,1	-	-	0,1	0,1	
21 Réseaux autonomes									
22 Conversion de système de chauffage	2,4	-	-	-	-	-	-	2,4	
23 Total	2,4	0,0	-	14,4	-	-	14,4	16,9	

24 Référence: HQD-8, Document 4

Tab 30, Colonne 3, Ligne 16

Tab 24, Colonne 4, Ligne 26

Tableau R31.1-B
Répartition des actifs réglementaires par secteur de consommation - Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ)
Année témoin projetée 2004
 En millions de \$

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	
	Rés. aut.	Ventes et commercialisation						Total	Total
	Production	Grandes entreprises		Service à la clientèle		Actifs réglem.			
		Programmes commerciaux	Autres charges	Commer-cialisation	Ventes en territoires	Efficacité énergétique			
1 Domestique									
Tronc commun	-	-	-	-	-	3,4	3,4	3,4	
Diagnostic résidentiel	-	-	-	-	-	2,3	2,3	2,3	
Thermostats marché existant	-	-	-	-	-	1,4	1,4	1,4	
Thermostats nouvelle construction	-	-	-	-	-	1,1	1,1	1,1	
Minuteries de piscine	-	-	-	-	-	0,3	0,3	0,3	
Novoclimat avec l'AEÉ	-	-	-	-	-	0,7	0,7	0,7	
Inspection Plus avec l'AEÉ	-	-	-	-	-	1,0	1,0	1,0	
Ménages à budget modeste avec l'AEÉ	-	-	-	-	-	1,1	1,1	1,1	
Habitations à loyer modique	-	-	-	-	-	0,4	0,4	0,4	
10 Sous-total	-	-	-	-	-	11,9	11,9	11,9	
11 Moyenne puissance									
Tronc commun	-	-	-	-	-	1,2	1,2	1,2	
Initiatives énergétiques bâtiments M	-	-	-	-	-	4,7	4,7	4,7	
Aide à la décision PMI	-	-	-	-	-	0,7	0,7	0,7	
Initiatives énergétiques PMI	-	-	-	-	-	1,7	1,7	1,7	
15 Sous-total	-	-	-	-	-	8,4	8,4	8,4	
16 Petite puissance									
Tronc commun	-	-	-	-	-	0,3	0,3	0,3	
Diagnostic petits bâtiments G	-	-	-	-	-	1,2	1,2	1,2	
Aide à la décision PMI	-	-	-	-	-	0,7	0,7	0,7	
19 Sous-total	-	-	-	-	-	2,2	2,2	2,2	
20 Grande puissance									
Tronc commun	-	-	-	-	-	0,2	0,2	0,2	
Initiatives énergétiques bâtiments L	-	-	-	-	-	0,8	0,8	0,8	
Démonstration et sensibilisation G.I.	-	-	-	-	-	1,2	1,2	1,2	
Initiatives procédés grandes industries	-	-	-	-	-	2,5	2,5	2,5	
24 Sous-total	-	-	-	-	-	4,7	4,7	4,7	
25 Spéciale									
Éclairage public	-	-	-	-	-	0,4	0,4	0,4	
27 Spéciale									
Bâtiments HQ	-	-	-	-	-	0,4	0,4	0,4	
29 Total	-	-	-	-	-	27,9	27,9	27,9	
30 Référence: HQD-8, Document 4, Tableau 24, Ligne 26									

Colonne 18

31.2. Please provide a schedule showing the allocation of the rate base associated with "Actifs Réglementaires" to the various columns (i.e. 4, 7, 11 and 14) of Table 24 (page 30).

Réponse:

Voir la réponse fournie à la question 31.1.

32. Reference: HQD-8, Document 4, pages 8 & 15 and Phase 1, HQD-10, Document 8, pages 68-70

Question:

32.1. Please confirm whether the methodology used to allocate working fund requirements for 2004 (\$ 218.4 M) is the same as that used in Phase 1 and describe any changes made.

Réponse:

La méthode utilisée pour répartir le fonds de roulement par fonction et par catégorie tarifaire est la même que celle retenue dans la phase 1.

32.2. Please describe how the working capital requirements associated with O&M expenses, capital taxes, revenue taxes, municipal & school taxes, electricity purchases, electricity transport, sales tax and bad debt allowance were each attributed to the following cost centres and provide a schedule setting out the values:

- Bureau du Président
- Affaires Réglementaires et Tarifaires
- Ressources Humaines Distribution
- Approvisionnement en Électricité
- Réseau
- Services à la Clientèle
- Grandes Entreprises

Réponse:

Le fonds de roulement est constitué des montants relatifs à l'encaisse et des matériaux, combustibles et fournitures. Le fonds de roulement est attribué de façon directe aux trois principales unités d'affaires du Distributeur, soit la vice-présidence Réseau, la vice-présidence Ventes et Services à la clientèle et la direction principale Ventes - Grandes entreprises. Pour les unités corporatives du Distributeur, les montants pour l'encaisse n'ont pas été calculés compte tenu de la complexité de la méthode et du faible niveau présumé des montants du fonds de roulement pour ces unités. Les montants relatifs aux matériaux, combustibles et fournitures sont attribués directement aux différentes unités corporatives du Distributeur. Le tableau R32.2 présente la répartition du fonds de roulement.

**Tableau R32.2
Répartition du fonds de roulement
Année témoin projetée 2004**

(1) Centres de coûts	(2) (3) (4) Distribution			(5) (6) (7) (8) (9) (10) (11) (12) (13) (14) (15) (16) (17) (18) (19) (20) Service à la clientèle													(20) Total					
	Réseau relié	Rése. aut.	Total	Gestion des abonnements							Service à la clientèle			Ventures et commercialisation				Autres	Total			
				Relève des compteurs	Facturation	Encaissement	Recouvrement	Subtilisation	Réponse téléphonique	Plaintes et récl.	Relations avec le milieu	Total	Mesurage	Grandes entrepr.	Service à la clientèle	Total						
1 Bureau du Président et du contrôleur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,1	0,1	0,1
2 Affaires réglementaires et tarifaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3 Ressources humaines distribution	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4 Sous-total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,1	0,1	0,1
5 Approvisionnement en électricité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,2	0,2	0,2
6 Réseau	116,6	20,1	136,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	136,7
7 Services à la clientèle	-	-	-	15,0	5,5	1,3	25,0	2,6	28,7	1,5	1,6	81,0	20,4	-	18,8	18,8	-	-	-	-	-	120,1
8 Grandes entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	59,0	-	59,0	-	-	-	-	-	59,0
9 Total	116,6	20,1	136,7	15,0	5,5	1,3	25,0	2,6	28,7	1,5	1,6	81,0	20,4	59,0	18,8	77,8	0,3	179,4	316,1			

Référence : HQD-8, Document 4, Tableau 2, Ligne 24

Colonne 8 Colonne 14

Colonne 9 Colonne 10

Colonne 11 Colonne 12 Colonne 13 Colonne 15

32.3. Please describe how the working capital requirements associated with electricity purchases, electricity transport, sales tax and bad debt allowance were each allocated to the following functions and sub-function and provide a schedule setting out the allocation:

- Distribution (Grid-connected)
- Remotes
- Gestion des Abon. – Relève des compteurs
- Gestion des Abon. – Facturation
- Gestion des Abon. – Encaissement
- Gestion des Abon. – Recouvrement
- Gestion des Abon. – Subtilisation
- Gestion des Abon. – Réponse téléphonique
- Gestion des Abon. – Plaintes et réclamations
- Gestion des Abon. – Relations avec le milieu
- Mesurage
- Ventes et Commercialisation – Grande Entreprises
- Ventes et Commercialisation – Ventes et Services à la Clientèle
- Autres

Réponse:

Pour l'encaisse, le montant pour la vice-présidence Réseau est réparti entre le réseau relié et les réseaux autonomes au prorata des charges brutes directes, des coûts capitalisés, des achats de combustibles et des taxes de ces deux fonctions. Pour la vice-présidence Ventes et Services à la clientèle, la même règle s'applique et l'encaisse est répartie au prorata des montants par fonction pour chacune des rubriques de coûts identifiées précédemment. Pour la direction principale Ventes - Grandes entreprises le montant d'encaisse est affecté directement à la fonction Ventes et Commercialisation-Grandes entreprises.

En ce qui concerne les montants relatifs aux matériaux, combustibles et fournitures de la vice-présidence Réseau, la répartition entre les fonctions Distribution (réseau relié) et les réseaux autonomes est basée sur une analyse de l'inventaire au 30 avril 2002. Pour la vice-présidence Ventes et Services à la clientèle, la rubrique matériaux, combustibles et fournitures est associée seulement au mesurage. Pour la direction principale Ventes – Grandes entreprises, le montant est attribué à la fonction Ventes et Commercialisation-Grandes entreprises. Le tableau R32.2 présente la répartition des montants par fonction.

33. Reference: HQD-8, Document 4, pages 8 & 15 and Phase 1, HQD-10, Document 8, page 71

Question:

33.1. Please indicate whether inventory analysis used to allocate Distribution costs between grid and remotes was updated for Phase 2 and if so, please update the tables appearing at HQD-10, Document 8, page 71.

Réponse:

Voir la réponse à la question 32.3 et les tableaux R33.1-A et R33.1-B.

Tableau R33.1-A
Facteur de classement des matériaux, combustibles et fournitures de la base de tarification (M\$)
Année témoin projetée 2004

(1) Rubrique de la base de tarification	(2) Distribution						(3) Service à la clientèle				(15) Total			
	(4) Réseau relié					(8) Réseaux autonomes	(9) Total	(12) Vice-présidence - Ventes et services à la clientèle				(14) D. p. - Ventes - Grandes ent. - Ventes et commerc.		
	(2) Postes et centres d'exploit	(3) Moyenne tension	(4) Basse tension	(5) Branche-ment	(6) Éclairage public			(7) Total	(10) Gestion des abon.	(11) Mesurage			(13) Ventes et commerc.	
1 Selon les unités	-	-	-	-	-	-	-	90,8%	-	-	-	9,2%	-	100,0%
2 Critère de répartition en %	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3 Année 2004	-	-	-	-	-	77,8	10,8	88,7	-	-	-	9,0	-	97,7
4 Selon les fonctions	-	-	-	-	-	87,8%	12,2%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	-	-
5 Critère de répartition en %	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
6 Année 2004	-	-	-	-	-	77,8	10,8	88,7	-	9,0	-	9,0	-	97,7
7 Critère de répartition en %	0,1%	60,3%	33,4%	5,9%	0,3%	100,0%	-	-	-	-	-	-	-	-
8 Année 2004	0,1	46,9	26,0	4,6	0,2	77,8	10,8	88,7	-	-	-	-	-	-
9 Total - Année 2004	0,1	46,9	26,0	4,6	0,2	77,8	10,8	88,7	-	9,0	-	9,0	-	97,7

10 Référence : HQD-8, Document 4, Tableau 2 Ligne 23

Tableau R33.1-B
Facteur de classement des matériaux, combustibles et fournitures de la base de tarification (M\$)
Réseaux autonomes
Année témoin projetée 2004

(1) Rubrique de la base de tarification	(2) Production	(3) Transport	(6) Réseaux autonomes							(10) Service à la clientèle	(11) Total
			(7) Distribution					(8) Éclairage public	(9) Total		
			(4) Postes et centres d'exploit.	(5) Moyenne tension	(6) Basse tension	(7) Branchement	(8) Total				
1 Selon les fonctions											
2 Critère de répartition en %	62,5%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	37,0%	0,4%	100,0%	
3 Année 2004	6,8	0,0	-	-	-	-	-	4,0	0,0	10,8	
4 Critère de répartition en %	-	-	27,6%	31,4%	18,0%	22,4%	0,7%	100,0%	-	-	
5 Année 2004	-	-	1,1	1,3	0,7	0,9	0,0	4,0	-	-	
6 Total - Année 2004	6,8	0,0	1,1	1,3	0,7	0,9	0,0	4,0	0,0	10,8	

7 Référence : HQD-8, Document 4, tableau 30, ligne 23

34. Reference: HQD-8, Document 4, page 9 and HQD-6, Document 13, page 6

Question:

34.1. Please reconcile the total cost of electricity supply and transport shown in HQD-8 Document 4 (\$6,940.4 M) with the value show in HQD-6 Document 13 (\$6,800.5 M).

Réponse:

La pièce HQD-6, Document 13 a été révisée en date du 25 septembre 2003. Par conséquent, les pièces indiquées à la référence sont compatibles.

35. Reference: Phase 2, HQD-8, Document 4, pages 9 & 15; Phase 1, HQD-10, Document 1, page 122 and Phase 1, HQD-10, Document 8, page 93

Question:

35.1. Please clarify whether functionalization factor FC 17 or FC 18 is used to allocate "Facturation interne reçue" to functions:

- The Phase 1 evidence indicates that FC 18 is used, whereas
- The current evidence indicates that FC 17 is used.

Réponse:

Le critère présenté dans la pièce HQD-8, Document 4, page 9, tableau 3, ligne 5, colonne 2 doit être corrigé et doit se lire comme étant «Tableau 9-FC18».

35.2. Please clarify whether allocation factor FC 17 or FC 18 is used to allocate “Facturation interne émise” to functions:

- HQD-8, Document 4, page 9 indicates that FC 17 is used, whereas
- HQD-8, Document 4, page 15 indicates that FC 18 is used.

Réponse:

Voir la réponse à la question 35.1. La rubrique identifiée dans la pièce HQD-8, Document 4, page 15, tableau 9, ligne 23, colonne 2 doit être corrigée et se lire comme étant la «Facturation interne reçue».

35.3. Please clarify how the return component of the shared service charges (“Rendement des fournisseurs”) is allocated to functions:

- The Phase 1 evidence (HQD-10, Document 1, page 122) indicates that FC 19 is based on “Facturation interne reçue”, whereas
- HQD-8, Document 4, page 15 indicates FC 19 is based on “Facturation interne émise”.

Réponse:

Le rendement des fournisseurs est réparti en fonction de la facturation interne reçue. Le critère de classement par sous fonction identifié dans la pièce HQD-8, Document 4, page 15, ligne 24, colonnes 3 et 4, doit être corrigé et se lit comme étant la «Facturation interne reçue».

36. Reference: HQD-8, Document 4, pages 13, 14, 30 and 31

Question:

36.1. Please explain why the cost of Heritage Pool electricity (prior to adjustments) is used to allocate the costs associated with DSM – as opposed to the final cost of Heritage Pool electricity or the total cost of all electricity purchases.

Réponse:

Les coûts du PGEÉ sont répartis par catégorie de consommateurs sur la base du coût de l'électricité patrimoniale avant prise en compte des rabais pour les contrats particuliers, qui tient compte des facteurs d'utilisation et taux de pertes spécifiques à chaque catégorie de consommateurs. Ce critère de répartition permet de refléter

que les programmes d'efficacité énergétique réduisent la demande d'électricité et les besoins d'approvisionnement en électricité du Distributeur.

L'utilisation de l'électricité patrimoniale avant rabais permet de s'assurer que les contrats spéciaux assument leur juste part du PGEÉ, alors que l'ajustement des contrats spéciaux a pour effet de s'assurer que le producteur et non le distributeur assume les écarts entre les revenus prévus et les revenus requis des contrats spéciaux.

37. Reference: HQD-8, Document 4, page 17 and HQD-8, Document 2, page 17

Question

37.1. Please describe how the Coincident Peak (column 3) and Non-coincident peaks (columns 4&5) were calculated for each customer class for 2002 and 2004.

Réponse:

La pointe coïncidente de chaque catégorie est la demande en puissance au moment de la pointe du Distributeur. La pointe non coïncidente est la puissance maximale appelée par chaque catégorie au cours de l'année.

Les pointes coïncidentes et non coïncidentes sont établies à partir des données de mesurage recueillies auprès d'échantillons de clients dans le cas des catégories D et DM, DH, DT, G et à forfait, G-9, M et BT. Des méthodes statistiques sont utilisées pour transposer les résultats à l'ensemble de la clientèle de chaque catégorie. Les clients des catégories L, H, LD et contrats spéciaux sont tous mesurés.

37.2. Please provide the results of any load research analyses used in the determination of the coincident and non-coincident peaks for each customer class.

Réponse:

Les résultats disponibles pour les pointes coïncidentes et non coïncidentes par catégorie de consommateurs sont présentés dans la pièce HQD-8, Document 2, Document 3 et Document 4,

dans chaque cas au tableau 11, page 17, colonnes 3, 4 et 5. Le Distributeur ne dispose pas d'autre analyse à ce sujet.

37.3. Please explain why the Domestic share of the coincident peak and the non-coincident MT peak has increased from 2002 to 2004 (e.g. 49.7% to 50.2% in the case of the CP) when the Domestic customers' share of sales (column 2) has decreased slightly over the same period.

Réponse:

On constatera qu'en valeur absolue, les ventes, la puissance coïncidente et la puissance non coïncidente de la catégorie domestique augmentent de 2002 à 2004. Cependant, la diversité des catégories de consommateurs peut faire évoluer différemment les parts en énergie et en puissance d'une année à l'autre. Les ventes de la catégorie domestique augmentent de façon moins importante que celles des autres catégories mais les parts en puissance deviennent plus importantes compte tenu d'une plus forte présence en pointe comparativement aux autres catégories.

38. Reference: HQD-8, Document 4, pages 17 and 21

Question:

38.1. Please explain why different customer counts are used for FR4 (page 17) and to allocate the various components of Service à la clientèle (e.g. page 21).

Réponse:

Le facteur FR4 présenté dans la pièce HQD-8, Document 2, page 17, colonne 6, représente le nombre d'abonnements qui utilise les équipements de moyenne tension et qui est pris en compte dans la répartition des coûts des équipements de moyenne tension. Le nombre d'abonnements utilisé pour la répartition du service à la clientèle tient compte du nombre total d'abonnements et la différence par rapport au facteur FR4 est représentée par le nombre d'abonnements alimenté directement en haute tension qui reçoit les services à la clientèle.

39. Reference: HQD-8, Document 4, page 18

Question:

39.1. Why are there no revenues from “connections fees” associated with remotes?

Réponse:

Les informations disponibles ne permettent pas d'identifier de façon distincte les montants de facturation externe pour les frais de branchements. Pour cette raison, les frais de branchements des réseaux autonomes sont pris en compte avec la clientèle du réseau relié dans les pondérations présentées dans la pièce HQD-8, Document 4, page 18, colonne 9.

40. Reference: HQD-8, Document 4, pages 18-20

Question:

40.1. In which cost centre (i.e. Services à la Clientèle or Grandes Entreprises) are the costs (revenue and requirement and rate base) associated with Large Power Customers captured for each of the following activities:

- Meter reading,
- Billing,
- Settlements,
- Debt recovery,
- Power theft,
- Customer Calls, and
- Complaint/Claims.

Réponse:

Les coûts relatifs aux clients de grande puissance pour les activités de relève, encaissement et plaintes et réclamations sont pris en compte dans les coûts de la vice-présidence - Ventes et Services à la clientèle. Les coûts pour rencontrer les activités de facturation, recouvrement, subtilisation, réponses téléphoniques sont pris en compte dans les coûts de la direction principale Ventes - Grandes entreprises.

40.2. In which cost centre (i.e. Services à la Clientèle or Distribution-Remotes) are the costs (revenue and requirement and rate base)

associated with remote customers captured for each of the following activities:

- Meter reading,
- Billing,
- Settlements,
- Debt recovery,
- Power theft,
- Customer Calls, and
- Complaints/Claims.

Réponse:

Les coûts relatifs aux clients des réseaux autonomes pour les activités de facturation, d'encaissement et plaintes et réclamations sont pris en compte dans les coûts de la vice-présidence - Ventes et Services à la clientèle. Les coûts pour rencontrer les activités de relève des compteurs, recouvrement, subtilisation, réponses téléphoniques sont pris en compte dans les coûts des réseaux autonomes.

40.3. In which functions and sub-functions are the costs associated with each of the following activities captured for Large Power Customers and for Remote customers:

- Meter reading,
- Billing,
- Settlements,
- Debt recovery,
- Power theft,
- Customer Calls, and
- Complaints/Claims?

Please refer to question 7.3 for a listing of functions and sub-functions.

Réponse:

Les coûts de prestation relatifs aux réseaux autonomes et aux clients grande puissance des activités prises en compte dans la fonction Gestion des abonnements sont présentés au tableau R40.3 et font référence à la pièce HQD-8, Document 4, page 20, Tableau 14. Pour ce qui est des autres activités des réseaux autonomes, les montants sont pris en compte dans les coûts de service à la clientèle des réseaux autonomes (HQD-8, Document 4, page 37, Tableau 31, colonne 11). Il en est de même pour les clients grande puissance et les coûts sont intégrés dans la fonction «Autres charges» pour le

service rendu par la Direction principale - Ventes Grandes entreprises (HQD-8, Document 4, page 31, Tableau 25, colonne 8).

Tableau R40.3
Coûts de prestation relatifs aux réseaux autonomes et aux clients grande puissance pour les activités de gestion des abonnements
Année témoin projetée 2004

(1) Activités	(2) (3) (4) Distribution			(5) (6) (7) (8) (9) (10) (11) (12) (13) (14) (15) (16) (17) (18) (19) (20) Service à la clientèle															
	Réseau relié	Réseau aut.	Total	Gestion des abonnements						Service à la clientèle			Mesurage	Ventes et commercialisation			Autres	Total	
				Relève des compteurs	Facturation	Encaissement	Recouvrement	Subtilisation	Réponse téléphonique	Plaintes et réclam.	Relations avec le milieu	Total		Grandes entrpr.	Service à la clientèle	Total			
1 Réseaux autonomes																			
2	-	X	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3	-	-	-	-	0,1	-	-	-	-	-	-	-	0,1	-	-	-	-	-	-
4	-	-	-	-	-	0,1	-	-	-	-	-	-	0,1	-	-	-	-	-	-
5	-	X	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
6	-	X	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7	-	X	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0	-	0,0	-	-	-	-	-	-
9	-	-	-	-	0,1	0,1	-	-	-	-	0,0	-	0,2	-	-	-	-	-	-
10 Grande puissance																			
11	-	-	-	1,8	-	-	-	-	-	-	-	-	1,8	-	-	-	-	-	-
12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	X	-	-	-	-	-
13	-	-	-	-	-	0,0	-	-	-	-	-	-	0,0	-	-	-	-	-	-
14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	X	-	-	-	-	-
15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	X	-	-	-	-	-
16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	X	-	-	-	-	-
17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0	-	0,0	-	-	-	-	-	-
18	-	-	-	1,8	-	0,0	-	-	-	-	-	-	1,8	-	-	-	-	-	-

41. Reference: HQD-8, Document 4, pages 21-27

Question:

41.1. Please explain why in some cases large power customer and remotes are included in the allocation (e.g. page 23) and sometimes they are excluded (e.g. page 24) from the allocation of the costs associated with the function "Gestion des abonnements"?

Réponse:

La fonction "Gestion des abonnements" regroupe différentes activités qui sont réalisées par la vice-présidence Ventes et Services à la clientèle. Tels qu'indiqué aux réponses aux questions 40.1 et 40.2, les services peuvent être fournis par la direction principale Ventes - Grandes entreprises, la vice-présidence Ventes et Services à la clientèle ou l'unité territoriale Réseaux autonomes et les coûts sont comptabilisés dans ces unités.

42. Reference: HQD-8, Document 4, page 28 and HQD-8, Document 1, page 20

Question:

42.1. Please provide further details as to the activities included in public relations expense (i.e., “relations avec milieu”).

Réponse:

L'activité "Relations avec le milieu" consiste principalement à fournir le support pour les activités de représentation d'Hydro-Québec et de développement des relations d'affaires et de partenariat avec les milieux concernés. Les services en matière d'affaires publiques, de relation avec les médias et de gestion de communication de crise font également partie de cette activité.

Cette activité est sous la responsabilité de la vice-présidence Ventes et Services à la clientèle et les ressources sont présentes dans chacun des territoires administratifs qui sont sous la responsabilité de cette vice-présidence. Les réseaux autonomes ne sont pas desservis par ces centres administratifs. Les clients de grande puissance ne sont pas visés par ces activités. Les activités de relation et représentation auprès de cette clientèle sont assumées par la direction principale Ventes - Grandes entreprises.

42.2. Please explain more fully why a share of the public relations expenses isn't allocated to Large Power and Remotes?

Réponse:

Voir la réponse à question 42.1.

43. Reference: HQD-8, Document 4, page 29 and Phase 1, HQD-10, Document 1, page 129

Question:

43.1. Please explain the significant change in meter costs between Phase 1 and Phase 2 for Tariff H and Tariff LD customers.

Réponse:

Pour le tarif H, le coût moyen des compteurs est de 56 695,22 \$ en phase 2 (HQD-8, Document 4, page 29, ligne 15, colonne 7) comparativement à 107 521,06\$ en phase 1 (HQD-8, Document 4, page 29, ligne 16, colonne 7). En phase 1, le coût est déterminé à partir du coût moyen de mesurage pour les clients

de grande puissance alimentés en moyenne et haute tension. En phase 2, le coût de mesurage relatif aux clients du tarif H seulement a été considéré.

En ce qui concerne les tarifs LP et LD, le coût moyen est de 83 892,34\$ (HQD-8, Document 4, page 29, ligne 16, colonne 7) en phase 2 comparativement à 169 845,98\$ en phase 1 (HQD-8, Document 4, page 29, ligne 17, colonne 7). Comme pour le tarif H, les coûts de mesurage spécifiques aux clients des tarifs LP et LD seulement sont considérés en phase 2. En phase 1, le coût moyen des clients haute tension a été pris en compte.

43.2. Other than rounding, what explains the differences in meter costs for the other customer classes between Phase 1 and Phase 2?

Réponse:

En phase 2, le coût de mesurage pour les clients des tarifs H, LD et LP et des contrats particuliers tient compte des coûts de mesurage spécifiques à ces clients (voir la réponse à la question 43.1).

Pour les autres catégories tarifaires, les différences de coûts par catégorie de consommateurs entre la phase 1 et la phase 2, s'expliquent principalement par la variation dans la composition des compteurs installés pour chaque catégorie de consommateurs. Le coût du mesurage pour chaque catégorie de consommateurs représente une moyenne pondérée déterminée à partir du nombre de compteurs installés de chaque modèle et des prix des différents types de compteurs. Aussi, les variations dans les modèles installés à l'intérieur d'une catégorie tarifaire a un impact sur le coût du mesurage pour chaque catégorie de consommateurs.

En ce qui concerne les coûts des différentes composantes, ceux-ci sont similaires entre la phase 1 et la phase 2, sauf les frais administratifs qui ont diminué.

43.3. Why are the costs of meters for Remotes cheaper than for Grid-connected customers in the same class?

Réponse:

Le coût moyen de mesurage pour chaque catégorie tarifaire est inférieur dans les réseaux autonomes en raison de la présence de clients pour lesquels l'installation d'équipements moins coûteux est appropriée, compte tenu des caractéristiques de leur demande.

- 44. Reference: HQD-8, Document 4, page 32 and HQD-5, Document 2, page 5**

Question:

44.1. Please explain why the total cost of all electricity purchases – prior to the adjustment for special contracts – is used to allocate “Approvisionnement en électricité” (see page 32), as opposed to the final cost of Heritage Pool electricity or the total cost of all electricity purchases.

Réponse:

L'unité "Approvisionnement en électricité" a pour but d'assurer l'approvisionnement efficace et fiable des ventes en électricité du Distributeur. Les coûts de cette activité sont fonction de la demande d'électricité et les facteurs inducteurs de coûts similaires à ceux identifiés pour la fourniture d'électricité.

Les coûts de cette unité sont répartis par catégorie de consommateurs sur la base du coût de l'électricité patrimoniale avant prise en compte des rabais pour les contrats particuliers, afin de tenir compte des facteurs d'utilisation et des taux de pertes spécifiques à chaque catégorie de consommateurs.

L'utilisation de l'électricité patrimoniale avant rabais permet de s'assurer que les contrats spéciaux assument leur juste part, alors que l'ajustement des contrats spéciaux a pour effet de s'assurer que le producteur et non le distributeur assume les écarts entre les revenus prévus et les revenus requis des contrats spéciaux.

- 45. Reference: HQD-8, Document 4, page 37 and HQD-8, Document 4, page 15 (FC 17)**

Question:

45.1. Please provide a schedule that breaks down “Charges brutes directes” by the following cost centres (or the equivalent if there have been any changes in cost centre structure since Phase 1):

- Bureau du Président
- Affaires Réglementaires et Tarifaires
- Ressources Humaines Distribution
- Approvisionnement Électricité
- Réseau
- Services à la Clientèle
- Grandes Entreprises

Please also include in the schedule any other cost centres that contribute to the proposed \$ 862.4 M total.

Réponse:

Voir le tableau R45.1.

Tableau R45.1
Répartition des charges brutes directes
Année témoin projetée 2004

(1) Centres de coûts	(2) Distribution			(5) Gestion des abonnements										(14) Mesurage			(16) Ventes et commercialisation				(20) Total
	(2) Réseau relié	(3) Réés. aut.	(4) Total	(5) Relève des compteurs	(6) Facturation	(7) Encaissement	(8) Recouvrement	(9) Subtilisation	(10) Réponse téléphonique	(11) Plaintes et réclm.	(12) Relations avec le milieu	(13) Total	(14) Mesurage	(15) Grandes entrepr.	(16) Service à la clientèle	(17) Total	(18) Autres		(19) Total		
																	(18) Autres	(19) Total			
1 Bureau du Président et du contrôleur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13,2	13,2	13,2	
2 Affaires réglementaires et tarifaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11,9	11,9	11,9	
3 Ressources humaines distribution	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10,6	10,6	10,6	
4 Sous-total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	35,7	35,7	35,7	
5 Approvisionnement en électricité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3,3	3,3	3,3	
6 Réseau	428,5	38,4	467,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	467,0	
7 Services à la clientèle	-	-	-	44,7	16,7	4,4	73,5	7,6	84,5	4,2	4,5	240,0	42,9	-	61,3	61,3	-	344,2	344,2	344,2	
8 Grandes entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12,3	-	12,3	-	12,3	12,3	12,3	
9 Total	428,5	38,4	467,0	44,7	16,7	4,4	73,5	7,6	84,5	4,2	4,5	240,0	42,9	12,3	61,3	73,6	39,0	395,5	862,4		

Référence : HQD-8, Document 4, Colonne Colonne
Tableau 3, Ligne 3 10 16 11 12 13 14 15 17

45.2. Please provide a schedule that breaks down the “Charges brutes directes” for each of the cost centres in used in the response to 45.1 according to the following cost of service functions and sub-functions:

- Distribution (Grid-connected)
- Remotes
- Gestion des Abon. – Relève des compteurs
- Gestion des Abon. – Facturation
- Gestion des Abon. – Encaissement
- Gestion des Abon. – Recouvrement
- Gestion des Abon. – Subtilisation
- Gestion des Abon. – Réponse téléphonique
- Gestion des Abon. – Plaintes et réclamations
- Gestion des Abon. – Relations avec le milieu

- Mesurage
- Ventes et Commercialisation – Grande Entreprises
- Ventes et Commercialisation – Ventes et Services à la Clientèle
- Autres

Réponse:

Voir la réponse à la question 5.4.

45.3. Is Hydro Québec's cost centre structure sufficiently disaggregated to allow for the direct assignment of "Charges brutes directes" to each of the functions and sub-functions set out in 45.2? If the response is no – please indicate the cost centres for which the costs were "allocated" to the various functions and sub-functions at the functionalization stage and, in each case, describe how the allocation was performed.

Réponse:

Voir la réponse à la question 5.4.

45.4. Please clarify whether the allocation of "Charges brutes directes" to Remote Networks "Distribution" and "Service à la clientèle" sub-functions is accomplished by:

- Direct assignment of the costs associated with specific cost centres and, if so, please identify (with Reference to Phase 1, HQD-4, Document 5.1) the relevant cost centres, or
- An allocation and, if so, describe the allocation base.

Réponse:

Voir la réponse à la question 5.4.

45.5. Please indicate to which of the functions and sub-functions set out in 12.2 the "charges brutes directes" associated with the following cost centres within Services à la clientèle (Reference: Phase 1, HQD-4, Document 5.2) were assigned:

- Bur. Dir. Princ. SALC (CC00000820)
- Dir. Développement et projets (CC00000831)
- Dir. Planification et contrôle (CC00000830)
- Dir. Projets Systèmes d'inform. Clientèle (CC00001158)
- Dir. Expertise et support SALC (CC00000853)
- Gestion des actifs (CC00001013)

Réponse:

Voir la réponse à la question 5.4.

46. Reference: HQD-8, Document 4, page 40

Question:

46.1. Please provide the calculations underlying allocation factor FR15.

Réponse:

Le facteur FR15 est établi sur la base des coûts de production des réseaux autonomes par catégorie de consommateurs. Ces coûts sont calculés selon la même formule de répartition entérinée par la Régie pour la répartition du coût de fourniture de l'électricité patrimoniale par catégorie de consommateurs dans sa décision D-2002-221. Les détails des calculs sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 46.1
Établissement du facteur de répartition FR15 des réseaux autonomes pour l'année 2004

Catégories	Ventes (GWh)	Facteurs d'utilisation	Taux de pertes	Coûts (¢/kWh)	Coûts (M\$)	FR15
D et DM	162	53,8%	5,6%	35,0	56,7	56,1%
G et à forfait	90	63,5%	5,6%	32,7	29,4	29,0%
G-9	3	60,0%	5,6%	33,5	0,8	0,8%
M	48	96,6%	5,6%	28,5	13,8	13,6%
Éclairage public et Sentinelle	1	84,0%	5,6%	29,7	0,4	0,4%
Réseaux autonomes	304	61,0%	5,6%	33,2	101,1	100,0%

46.2. Please indicate what "C.P." stands for.

Réponse:

L'abréviation "C.P." signifie coût de prestation.

47. Reference: HQD-8, Document 4, pages 48 & 49

Question:

47.1. Please confirm that the methodology used for splitting the costs of distribution facilities between medium and low tensions facilities assumes that the same types of poles are used in both cases (i.e. the same average cost is used).

Réponse:

Les mêmes types de poteaux peuvent être utilisés en moyenne et en basse tension. Aussi, la méthodologie utilise les mêmes types de poteaux en moyenne et en basse tension, c'est-à-dire présentant les mêmes coûts moyens.

47.2. Please explain why, on page 49, the values are repeated twice for each type of pole (e.g., columns 3-5 and 9-11).

Réponse:

Le tableau 39 présente les poteaux installés durant la période 1999-2002. Les poteaux supportant un transformateur sont les poteaux 35 pieds classes 4 et 5 et les poteaux de 40 pieds classes 2, 3 et 4. Les poteaux avec transformateurs peuvent être à l'usage exclusif du Distributeur ou être partagés avec les autres compagnies de services dont principalement Bell Canada, Télébec et Telus. Comme les systèmes d'information ne permettent pas d'identifier de façon directe pour chaque type de poteaux les types de propriétaire, l'ensemble des poteaux installés pouvant supportés un transformateur sont considérés à la fois aux colonnes 6 et 12 (voir HQD-8, Document 4, page 49, lignes 4, 5, 7, 8, et 9) pour déterminer le coût moyen des poteaux exclusifs avec transformateur et sans transformateur. Par contre, les coûts unitaires pris en compte dans les calculs présentés aux colonnes 7 et 8 varient selon le type de propriétaire. Pour les poteaux sans transformateur, le même raisonnement s'applique.

47.3. Is it currently HQD's practice to use the same types of poles regardless of whether the lines to be installed are low- or medium-voltage, or shared? Please explain why.

Réponse:

Les mêmes types de poteaux peuvent être utilisés en moyenne et en basse tension. Les conditions différentes sur le terrain peuvent amener le Distributeur à choisir différents types de poteaux.

47.4. If the response to 47s.3 is yes, has this always been HQD's practice?

Réponse:

Il s'agit d'une pratique qui a toujours été utilisée par le Distributeur.

48. Reference: HQD-8, Document 4, pages 49, 51 and 55

Question:

48.1. Is there any reason, other than rounding, that the values used for the minimum system poles (page 55) are different than the values for the same types of poles reported on page 49?

Réponse:

Les poteaux pris en compte dans l'étude du réseau de taille minimale sont les poteaux de plus petite taille normalisés pour l'année 2003 et 2004. Il s'agit d'un nouveau type de poteau qui n'était pas installé en 2002. Comme les poteaux pris en compte dans l'établissement du coût des lignes du réseau en moyenne et basse tension sont les poteaux installés sur le réseau durant la période 1999-2002, les valeurs de remplacement pour des types de poteaux similaires ne peuvent pas être celles considérées dans l'étude de réseau de taille minimale.

48.2. With reference to page 51, which type of wire was used in lines 4, 5, 6, 11 and 12 on page 55 to define the minimum system? Again, are there any reasons, other than rounding why the values for wire would vary between pages 51 and 55?

Réponse:

En référence à la page 51, les types de câbles utilisés sur le réseau aérien sont les suivants:

- **Pour la moyenne tension seule, il s'agit du numéro d'article 10516174 (2/0ACSR) présenté dans HQD-8, Document 4, Annexe 2-Tableau 41, page 51, ligne 25.**
- **Pour la moyenne tension en réseau commun, le numéro d'article est 1051674/1052441 (2/0ACSR/T2-4/0AL PE) que l'on retrouve dans HQD-8, Document 4, Annexe 2-Tableau 41, page 51, ligne 13.**

- Pour la basse tension, le numéro d'article est 1052441/1051674 (T2-4/0AL PE-2/0ACSR) que l'on retrouve dans HQD-8, Document 4, Annexe 2-Tableau 41, page 51, ligne 4.

Pour le réseau souterrain présenté à la page 52, le câble moyenne tension correspond à l'article 1054784 (M 3/0 AI 28KV PRC) présenté dans HQD-8, Document 4, Annexe 2-Tableau 42, page 52, ligne 13. Pour le câble basse tension, le numéro d'article est le 1054772 (AI 3/0 PEXL 120/240V RW90 716-3) présenté dans HQD-8, Document 4, Annexe 2-Tableau 42, page 52, ligne 2.

Les coûts unitaires relatifs aux câbles pris en compte dans le calcul du partage moyenne et basse tension et identifiés précédemment correspondent aux coûts de remplacement du réseau de taille minimale, lorsque l'on multiplie les coûts unitaires par le nombre de mètres de câbles par kilomètre, tel que présenté à la colonne 6 des tableaux 41 (voir HQD-8, Document 4, Annexe 2-Tableau 41, page 51, colonne 6) et 42 (voir HQD-8, Document 4, Annexe 2-Tableau 42, page 51, colonne 6).

48.3. Please explain why the cost of a “shared pole” differs from that of an “exclusive pole” of the same type (Reference: page 55, lines 2 and 3, and lines 7 and 8).

Réponse:

Voir la réponse à la question 46.6 de l'ACEF de Québec, présentée à la pièce HQD-11, Document 2.